

INDEX DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

	<u>Page</u>
États financiers consolidés audités pour les exercices clôturés au 31 décembre 2025 et 2024	
État consolidé du résultat	F-2
État consolidé du résultat global	F-3
État consolidé de la situation financière	F-4
État consolidé des variations des fonds propres	F-5
État consolidé des flux de trésorerie	F-6
Notes relatives aux états financiers consolidés	F-7

État consolidé des résultats

EN MILLIERS DE \$ (À L'EXCEPTION DES MONTANTS PAR ACTION)

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE

	NOTES	2025	2024	2023
Recettes	4	107875	90049	70193
Coût des ventes (hors amortissement des immobilisations incorporelles)	4	(38 242)	(34 908)	(26 264)
Marge brute		69633	55141	43929
Frais de recherche et de développement	5	(10 350)	(10 552)	(6 376)
Frais de vente et de marketing	5	(42 564)	(40 981)	(36 915)
Frais généraux et administratifs	5	(26 928)	(22 801)	(23 010)
Amortissement des immobilisations incorporelles	5	(5 192)	(4 905)	(4 494)
Autres produits d'exploitation (charges) nets	7	993	(624)	(461)
Perte d'exploitation		(14 408)	(24 722)	(27 327)
Produits financiers	8	2062	2357	2570
Charges financières	8	(23 030)	(15 322)	(18 342)
Perte avant impôt sur le revenu		(35 376)	(37 687)	(43 099)
Produit d'impôt (charge)	9	1857	(382)	(1)
Perte de l'année attribuable aux propriétaires de la société mère		(33 519)	(38 069)	(43 100)
Perte par action attribuable aux propriétaires de la société mère				
De base et dilué, \$	19	(0,67)	(1,16)	(1,66)

État consolidé du résultat global

EN MILLIERS DE \$

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE

	<i>Notes</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>	<i>2023</i>
Perte de l'année attribuable aux propriétaires de la société mère		(33 519)	(38 069)	(43 100)
Autres éléments du résultat global (perte)				
<i>Éléments qui seront reclassés en résultat :</i>				
Différences de change dues à la conversion des activités étrangères (nets d'impôts)		(166)	(22)	(149)
Total des autres éléments du résultat global (perte) attribuables aux propriétaires de la société mère		(166)	(22)	(149)
Perte totale globale (après impôts) de l'année attribuable aux propriétaires de la société mère		(33 685)	(38 091)	(43 249)

État consolidé de la situation financière

EN MILLIERS DE \$

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE

	NOTES	2025	2024
ACTIFS			
Actifs immobilisés			
Écart d'acquisition	10	38948	35926
Immobilisations incorporelles	11	39424	40592
Immobilisations corporelles	12	4855	4363
Actifs au titre du droit d'usage	12	9821	8617
Actifs financiers	18	1496	936
Total des actifs immobilisés		94544	90434
Actifs courants			
Actifs détenus en vue de la vente	3	940	-
Inventaires	13	6741	3869
Créances commerciales	14	14675	14440
Frais payés d'avance et autres actifs courants	14	2021	1788
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	29032	46798
Total des actifs courants		53409	66895
TOTAL DES ACTIFS		147953	157329
FONDS PROPRES			
Capital social	21	219209	214670
Prime d'émission	21	153177	153177
Déficit cumulé		(403 034)	(369 515)
Rémunération sous forme d'actions	23	19335	17124
Écarts de conversion		(781)	(615)
Total des fonds propres		(12 094)	14841
PASSIFS			
Passifs non courants			
Prêts et emprunts	16/18	76197	50967
Passifs de location	16	8509	7413
Autres passifs financiers non courants	16/18	25807	41445
Total des passifs non courants		110513	99825
Passifs courants			
Prêts et emprunts	16/18	-	324
Passifs de location	16	1898	1360
Dettes commerciales	17	10330	8001
Autres passifs courants	17	6741	6567
Autres passifs financiers courants	16/18	30565	26411
Total des passifs courants		49534	42663
Total des passifs		160047	142488
TOTAL DES FONDS PROPRES ET DES PASSIFS		147953	157329

ATTRIBUABLE AUX PROPRIÉTAIRES DE MDxHEALTH SA

EN MILLIERS DE \$ (SAUF LES DONNÉES RELATIVES AUX ACTIONS)	NOMBRE D'ACTIONS*	CAPITAL SOCIAL ET PRIME D'ÉMISSION	DEFICIT CUMULE	REMUNERATION SOUS FORME D'ACTIONS	ÉCARTS DE CONVERSION	TOTAL DES FONDS PROPRES
Notes		21		23		
Solde au 1^{er} janvier 2023	16288093	286631	(288 346)	11474	(444)	9315
Perte de l'exercice			(43 100)			(43 100)
Autres éléments du résultat global					(149)	(149)
Résultat global total de l'exercice			(43 100)		(149)	(43 249)
Transactions avec les propriétaires en leur qualité de propriétaires :						
Émission d'actions, nette des frais de transaction	10750000	39599				39599
Émission d'actions dans le cadre du contrat d'achat d'actifs GPS modifié	250000	878				878
Coût des rémunérations sous forme d'actions				665		665
Solde au 31 décembre 2023	27288093	327108	(331 446)	12139	(593)	7208
Perte de l'exercice			(38 069)			(38 069)
Autres éléments du résultat global					(22)	(22)
Résultat global total de l'exercice			(38 069)		(22)	(38 091)
Transactions avec les propriétaires en leur qualité de propriétaires :						
Émission d'actions, nette des frais de transaction	22209241	40739				40739
Émission de warrants – OrbiMed				2144		2144
Warrants de 5 ans détenus par Exact Sciences				1116		1116
Coût des rémunérations sous forme d'actions				1725		1725
Solde au 31 décembre 2024	49497334	367847	(369 515)	17124	(615)	14841
Perte de l'exercice			(33 519)			(33 519)
Autre perte globale					(166)	(166)
Perte totale globale de l'année			(33 519)		(166)	(33 685)
Transactions avec les propriétaires en leur qualité de propriétaires :						
Émission d'actions – Bio-Techne	1867186	4539				4539
Coût des rémunérations sous forme d'actions				2211		2211
Solde au 31 décembre 2025	51364520	372386	(403 034)	19335	(781)	(12 094)

* La Société a réalisé un regroupement d'actions pour toutes ses actions en circulation au moyen d'un regroupement d'actions dans un rapport de 1 pour 10 (le « Regroupement d'Actions ») en date du 13 novembre 2023. Tous les montants des actions et le BPA ont été ajustés rétroactivement pour tenir compte du regroupement d'actions.

État consolidé des flux de trésorerie

EN MILLIERS DE \$

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE

	NOTES	2025	2024	2023
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Perte d'exploitation		(14 408)	(24 722)	(27 327)
Dépréciation	12	4016	3134	2365
Amortissement d'immobilisations incorporelles	11	5192	4905	4494
Rémunération sous forme d'actions	23	2211	1725	665
Provision pour dépréciation des stocks	13	683	-	-
Variations de la juste valeur des passifs éventuels	7	(962)	-	-
Autres transactions hors trésorerie		140	286	421
Trésorerie utilisée par les activités avant les variations du fonds de roulement		(3 128)	(14 672)	(19 382)
Augmentation des stocks	13	(1 931)	(1 090)	(452)
Diminution/(augmentation) des créances	14	2320	(3 226)	(1 683)
Augmentation des dettes	17	550	458	20
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		(2 189)	(18 530)	(21 497)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations corporelles	12	(1 157)	(1 188)	(2 747)
Acquisition et génération d'immobilisations incorporelles	11	-	(971)	(2 272)
Contrepartie conditionnelle (acquisition du test GPS)	16	(19 658)	(555)	-
Trésorerie provenant de l'acquisition d'Exosome Diagnostics	3	755	-	-
Intérêts perçus	8	1502	1078	1088
Sortie nette de trésorerie liée aux activités d'investissement		(18 558)	(1 636)	(3 931)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Produits de l'émission d'actions, nets de frais de transaction	21	-	40739	39599
Produit issu de l'obligation de prêts	16	24250	53011	-
Remboursement de l'obligation de prêts et des frais d'extinction de la dette	16	(324)	(39 540)	(1 659)
Contrepartie conditionnelle (acquisition du test GPS)	16	(8 313)	-	-
Frais de modification liés au contrat conclu avec OrbiMed/GPS		-	(550)	(250)
Païement du passif de location	16	(2 322)	(1 883)	(1 610)
Païement d'intérêts	8	(9 730)	(6 702)	(3 610)
Autres charges financières	8	(596)	(477)	(190)
Entrée nette de trésorerie liée aux activités de financement		2965	44598	32280
Diminution (-)/augmentation (+) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(17 782)	24432	6852
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		46798	22380	15503
Effet sur la variation du taux de change		16	(14)	25
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	15	29032	46798	22380

NOTE 1 : Statut et activité principale

Dans le présent rapport, toutes les références à « MDxHealth », à la « Société », à « nous » et à « notre/nos » font référence à MDxHealth SA et ses filiales. MDxHealth SA est une société à responsabilité limitée établie en Belgique dont le siège social est situé au CAP Business Center, Rue d'Abhooz 31, 4040 Herstal, Belgique et qui possède des laboratoires aux États-Unis.

MDxHealth est une société spécialisée dans le diagnostic de précision à un stade commercial déterminée à fournir des solutions urologiques non invasives, cliniquement exploitables et rentables en vue d'améliorer les soins apportés aux patients. Les nouvelles solutions de la Société en termes de test génomique du cancer de la prostate combinent une modélisation clinique de pointe et des données génomiques afin d'établir un profil personnalisé pour chaque patient relatif au risque de développer un cancer. Ce profil permet de fournir des informations plus précises et concrètes que les facteurs de risque traditionnels (p. ex. PSA, toucher rectal, âge) utilisés par les cliniciens.

Les solutions Confirm mdx, Select mdx et Exo mdx de la Société s'adressent aux hommes susceptibles de développer un cancer de la prostate et fournissent aux médecins une voie clinique claire leur permettant d'identifier précisément les cancers de la prostate cliniquement significatifs, tout en réduisant le recours à des procédures invasives susceptibles d'entraîner des complications. La solution Genomic Prostate Score (GPS mdx) de la Société s'adresse aux hommes ayant récemment reçu le diagnostic d'un cancer de la prostate et fournit aux médecins une voie clinique claire leur permettant de prendre une décision de traitement sur la base d'un maximum d'informations pour chaque cas, y compris une surveillance active. Dans l'optique de compléter sa gamme de produits pour le cancer de la prostate, la Société a développé Resolve mdx spécialement pour les patients souffrant d'infections urinaires récurrentes, persistantes et compliquées. Resolve mdx associe une identification précise des pathogènes et une détection des gènes de résistance à une méthodologie de susceptibilité brevetée qui identifie des options personnalisées d'antibiotiques oraux pour une résolution rapide et de meilleurs résultats pour le patient. Les décennies d'expérience de la Société dans le diagnostic de précision ainsi que son portefeuille de nouveaux biomarqueurs pour des tests de diagnostic et de pronostic moléculaire ainsi que des tests prédictifs soutiennent le développement actif de nouvelles solutions de test pour les maladies de la prostate et autres maladies urologiques.

MDxHealth propose ses solutions de laboratoire depuis son laboratoire moléculaire de pointe situé aux États-Unis, à Irvine, en Californie, où se situe également son siège social américain. Ce laboratoire est accrédité par le College of American Pathology (CAP) et certifié par les Clinical Laboratory Improvement Amendments de 1988 (« CLIA »). MDxHealth dispose également de laboratoires certifiés CLIA à Plano, au Texas et à Waltham, dans le Massachusetts.

Représentant chacune 10 actions ordinaires de la Société, les American Depositary Shares (« ADS ») ont commencé à être négociées sur le NASDAQ Capital Market le 4 novembre 2021. Le 13 novembre 2023, la Société a réalisé un regroupement de ses actions ordinaires dans un rapport de 1 pour 10, après quoi chaque ADS représentait une action ordinaire. Le 27 novembre 2023, la Société a procédé à l'échange obligatoire de toutes ses ADS contre une action ordinaire et a ensuite mis fin à la facilité ADS de la Société. C'est à cette même date que les actions ordinaires ont été admises à la cotation sur le NASDAQ Capital Market sous le symbole « MDXH ». Après une période de transition de trois semaines, la Société a radié ses actions ordinaires de la cote d'Euronext Brussels et, à compter du 15 décembre 2023, ses actions ordinaires ont commencé à être négociées uniquement sur le NASDAQ Capital Market. Les informations fournies dans les présents états financiers font entrer en vigueur ces changements rétroactivement.

NOTE 2 : Résumé des principes comptables significatifs

2.1. BASE DE PREPARATION ET DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés de MDxHealth ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et conformément aux interprétations de l'IFRS Interpretations Committee (IFRS IC) applicables aux sociétés présentées selon les normes IFRS. Les états financiers sont conformes aux IFRS telles qu'é émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) telles qu'adoptées par l'Union européenne (« EU IFRS »).

Les significatifs principes comptables adoptés pour la préparation des états financiers consolidés présentés sont repris ci-après. Sauf mention contraire, ces principes ont été appliqués de manière systématique à tous les exercices présentés. La devise fonctionnelle et devise de présentation des comptes est le dollar américain (\$) et tous les montants sont présentés en milliers de dollars américains, arrondis au millier de dollars le plus proche, sauf indication contraire.

2.2. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de MDxHealth SA (Belgique) et ses filiales détenues à 100 %, dont MDxHealth Inc. (États-Unis), et de MDxHealth BV (Pays-Bas) pour chaque exercice fiscal clôturé au 31 décembre. La société Exosome Diagnostics, Inc., récemment acquise, est une filiale détenue à 100 % par MDxHealth Inc.

Les filiales sont toutes les entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société contrôle une entité lorsque la Société est exposée à, ou a des droits sur, des rendements variables découlant de son implication avec l'entité et a la capacité d'affecter ces

rendements par le biais de son pouvoir de direction sur les activités de l'entité. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré à la Société. La méthode de comptabilisation d'un regroupement d'entreprises dite « méthode de l'acquisition » s'applique pour comptabiliser les regroupements d'entreprises par la Société.

Toutes les positions, bénéfiques et transactions intragroupes sont éliminées lors de la consolidation sont éliminés lors de la consolidation.

2.3. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Depuis sa création en 2003, la Société a connu des pertes nettes et d'importantes sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation et, au 31 décembre 2025, elle présentait un déficit cumulé de 403,0 millions de dollars, soit une perte nette de 33,5 millions de dollars et une trésorerie nette absorbée par les activités d'exploitation de 2,2 millions de dollars. La direction s'attend à ce que la Société continue à subir des pertes nettes et à avoir des sorties de trésorerie importantes durant les douze prochains mois au minimum. Bien que ces circonstances, entre autres, soulèvent des doutes quant à la continuité de l'exploitation de la Société, les états financiers consolidés ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation de la Société. Ce principe comptable prévoit le recouvrement de ses actifs et le règlement des dettes dans le cours normal des activités de la Société. La réussite du passage à une exploitation rentable dépend de l'atteinte d'un niveau de flux de trésorerie positif suffisant pour supporter la structure des coûts de la Société.

Au 31 décembre 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 29,0 millions de dollars. En tenant compte de la situation financière décrite ci-dessus et sur la base du business plan le plus récent, notamment la capacité escomptée de la Société à obtenir des liquidités supplémentaires par le biais d'emprunts, de fonds propres ou d'autres moyens, la Société estime qu'elle dispose d'une trésorerie suffisante pour poursuivre ses activités au moins pour les douze prochains mois à compter de la date de publication des présents états financiers. Par conséquent, la Société a préparé les états financiers consolidés en supposant qu'elle poursuivrait ses activités. Cette évaluation a été réalisée sur la base de prévisions et de projections du business plan le plus récent de la direction ainsi que de la capacité escomptée de la Société à maintenir des niveaux de trésorerie adéquats, comme l'exigent certaines clauses financières du contrat de crédit conclu avec Orbimed (décrites dans la Note 16), et à obtenir des liquidités supplémentaires par le biais d'emprunts, de fonds propres ou d'autres moyens, pour lesquels il existe actuellement une incertitude significative qui remet sérieusement en cause la capacité de la Société à poursuivre ses activités.

FACTEURS MACROECONOMIQUES

Les facteurs macroéconomiques récents, comme les fluctuations des taux d'intérêt, l'augmentation des tarifs douaniers et l'inflation aux États-Unis et sur d'autres marchés, ainsi que la volatilité des systèmes bancaires et financiers mondiaux, ont entraîné une volatilité des marchés des capitaux et du crédit à l'échelle mondiale. De plus, les conflits comme celui au Moyen-Orient et celui entre la Russie et l'Ukraine, peuvent avoir un impact négatif sur les activités et les résultats d'exploitation de la Société. La Société a l'intention de continuer à surveiller attentivement les conditions macroéconomiques et peut décider de prendre certaines mesures financières et opérationnelles en réaction à ces conditions, le cas échéant. Cependant, les conflits susmentionnés n'ont pas d'incidence directe ou indirecte sur les activités quotidiennes de la Société, c'est pourquoi la Société pense que ces facteurs n'auront pas d'impact sur sa capacité à poursuivre ses activités. En outre, la Société n'a pas été particulièrement touchée par l'inflation, les perturbations d'approvisionnement ou les cyberattaques liées aux conflits géopolitiques actuels.

2.4. USAGE D'ESTIMATIONS ET DE JUGEMENTS

La direction émet, lors de l'application des principes comptables de la Société, des estimations comptables et des jugements de gestion significatifs, qui influent sur les montants des actifs et des passifs déclarés, la publication des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, et les recettes et charges déclarés durant l'exercice concerné. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués en fonction de l'historique et d'autres facteurs, dont les prévisions d'événements futurs qui sont considérés comme probables au vu des circonstances. À l'avenir, les événements réels pourraient différer de ces estimations et hypothèses.

Décisions :

Continuité de l'exploitation (Note 2.3)

La direction doit déterminer si la Société disposera des liquidités suffisantes pour poursuivre ses activités pendant les douze prochains mois. Veuillez-vous référer à la Note 2.3 pour l'évaluation de la direction.

Contrat de crédit conclu avec OrbiMed (Notes 16 et 18)

Dans le cadre du traitement comptable du coût amorti et afin de calculer le taux d'intérêt effectif (EIR) du contrat de crédit conclu avec OrbiMed, la Société a supposé que toutes les tranches seraient retirées et a pris en compte les flux de trésorerie futurs attendus dans ses calculs. Cette hypothèse est uniquement utilisée pour calculer le taux d'intérêt effectif et ne constitue pas un engagement à tirer la tranche

restante. À la date du présent rapport, la Société a tiré la première tranche de 55 millions de dollars en mai 2024, la deuxième tranche de 25 millions de dollars en mars 2025, et la troisième et dernière tranche de 20 millions de dollars en mars 2026.

Estimations :

Les domaines sur lesquels les hypothèses et les incertitudes des estimations dans les états financiers exerceront probablement l'effet le plus significatif au cours de 2025 sont repris ci-dessous :

Regroupement d'entreprises (Note 3)

Le 5 août 2025, la Société a conclu un accord définitif en vue de l'acquisition d'Exosome Diagnostics, Inc. (« ExoDx ») auprès de Bio-Techne Corporation (« Bio-Techne »), y compris le test ExoDx Prostate (EPI) (« Exo mdx »), le laboratoire clinique certifié CLIA et les actifs connexes. Le 15 septembre 2025, la transaction a été finalisée. La Société a comptabilisé cette acquisition sous la méthode comptable d'acquisition et l'a traitée comme un regroupement d'entreprises conformément à l'IFRS. Le prix d'achat a été alloué sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis et des passifs estimés à la date d'acquisition. À la clôture de l'acquisition, MDxHealth doit verser un montant total supplémentaire de 10 millions de dollars à Bio-Techne en quatre annuités égales, sous réserve de certaines conditions. La juste valeur de cette contrepartie éventuelle à la date d'acquisition du 15 septembre 2025 a été fixée à 11,6 millions de dollars sur la base de la valeur actuelle nette qui devrait devenir payable, comme indiqué plus en détail dans la Note 3. Les ajustements ultérieurs de la juste valeur de cette contrepartie conditionnelle classée en tant que passif financier sont comptabilisés dans l'état du résultat brut.

Comptabilisation des recettes (Note 4)

Comme décrit plus précisément dans la Note 2.7 (paragraphe « Détermination du prix de la transaction »), la Société analyse trimestriellement les données historiques relatives aux encaissements et effectue des ajustements en fonction de ses estimations. Conformément à la norme IFRS 15, lorsqu'une telle contrepartie est incluse dans le prix de la transaction, les recettes sont comptabilisées seulement dans la mesure où il est très probable que le montant des recettes comptabilisées ne soient pas sujet à des reprises futures résultant de réestimations ultérieures. La valeur comptable des créances commerciales est directement affectée par cette estimation, qui consiste principalement en des montants dus par les compagnies d'assurance de nos patients en rapport avec la vente de nos tests de diagnostic (voir Note 14, Créances commerciales et autres créances).

Actifs et passifs financiers (Note 18)

Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur dans le compte de résultat et comprennent ce qui suit :

Contrepartie éventuelle liée à ExoDx

La juste valeur de la contrepartie éventuelle à verser à Bio-Techne (pour l'acquisition d'ExoDx détaillée dans la Note 3) figure dans l'état de la situation financière parmi les « Autres passifs financiers non courants » et les « Autres passifs financiers courants ». Elle repose sur une estimation du prix d'achat conditionnel et des paiements éventuels liés aux engagements contractuels (niveau 3). Cette contrepartie a d'abord été inscrite comme composante du prix d'acquisition, puis réévaluée par la suite à sa juste valeur. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le compte de résultat aux lignes « Autres produits d'exploitation (charges) », « Produits financiers » ou « Charges financières », selon le facteur sous-jacent à l'ajustement de la juste valeur.

La juste valeur de la contrepartie éventuelle d'Exosome est calculée sur la base des futurs flux de trésorerie ajustés et actualisés, en utilisant un taux d'intérêt de 17,49 %. La juste valeur du passif pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2025 a été évaluée à 6,8 millions de dollars, dont 2,1 millions sont courants.

Contrepartie éventuelle liée à GPS

La juste valeur de la contrepartie éventuelle à verser à Exact Sciences (pour l'acquisition de GPS) figure dans l'état de la situation financière parmi les « Autres passifs financiers non courants » et les « Autres passifs financiers courants ». Elle repose sur le calendrier et le montant estimés des contreparties conditionnelles (niveau 3). Cette contrepartie a d'abord été inscrite comme composante du prix d'acquisition, puis réévaluée par la suite à sa juste valeur. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le compte de résultat aux lignes « Autres produits d'exploitation (charges) », « Produits financiers » ou « Charges financières », selon le facteur sous-jacent à l'ajustement de la juste valeur.

Après la clôture de l'exercice, MDxHealth et Exact Sciences ont signé un avenant visant à reporter et à prolonger la contrepartie conditionnelle liée à l'acquisition de GPS, comme indiqué dans la Note 28. Toutefois, ces modifications n'ont pas été prises en compte dans le calcul de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liée à GPS, car elles sont survenues après la date de clôture et sont donc considérées comme un événement postérieur ne donnant pas lieu à ajustement.

La contrepartie éventuelle liée à GPS est considérée comme un passif financier sur la base de données de niveau 3 et a été évaluée à 49,1 millions de dollars au 31 décembre 2025. La juste valeur de la contrepartie éventuelle est calculée sur la base des futurs flux de trésorerie actualisés en utilisant un taux d'intérêt de 17,49 %. La juste valeur du passif pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2025 a été évaluée à 49,1 millions de dollars, dont 28,0 millions sont courants.

Rémunération sous forme d'actions (Note 23)

La direction estime la juste valeur des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres à l'aide du modèle d'évaluation d'option de Black-Scholes :

- Le rendement du dividende est estimé sur la base du paiement historique de dividendes par la Société. À l'heure actuelle, il est estimé à zéro, aucun dividende n'ayant été payé depuis la création de la Société ;
- La volatilité attendue a été déterminée à partir de la volatilité moyenne de l'action au cours des deux dernières années à la date d'octroi ;
- Le taux d'intérêt sans risque était basé soit sur le taux d'intérêt applicable aux obligations d'État belges à 10 ans, pour les actions attribuées avant le 27 novembre 2023, soit sur le taux du Trésor américain à 10 ans, pour les actions attribuées après le 23 novembre 2023.

2.5. NOUVELLES NORMES ET INTERPRETATIONS ET NOUVEAUX AMENDEMENTS

2.5.1. Nouvelles normes et interprétations et nouveaux amendements adoptés par la Société

Les principes comptables ont été uniformément appliqués par la Société et sont identiques à ceux utilisés au cours des exercices précédents.

Les amendements et interprétations, publiés par l'IASB et l'IFRIC, qui s'appliquent pour la première fois en 2025 (amendements IAS 21 Effets des variations des cours des monnaies étrangères : absence de convertibilité), n'ont pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

2.5.2. Normes et interprétations publiées, mais pas encore en vigueur au cours de l'exercice actuel

Certaines nouvelles normes comptables et modifications de normes ont été publiées, mais ces dernières n'étaient pas obligatoires pour la période de reddition des comptes du 31 décembre 2025. À la date d'approbation des présents états financiers, la Société n'a pas appliqué les modifications suivantes :

- La norme IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers, en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2027, adoptée par l'UE. Il est attendu que l'application de cette norme affecte la présentation des états financiers de la Société. La norme IFRS 18, parmi d'autres, introduit de nouveaux sous-totaux (« résultat d'exploitation » et « résultat avant financement et impôts sur le résultat ») obligatoires, ainsi que l'obligation de présenter les frais d'exploitation de manière à fournir au lecteur de l'état financier le « résumé structuré le plus utile » de ses charges. De plus, des exigences supplémentaires s'appliquent aux mesures de performance définies par la direction et à l'agrégation/désagrégation des informations. La Société analysera l'impact de la norme IFRS 18 sur ses états financiers consolidés et sur les postes déclarés des états financiers.
- Modifications apportées aux normes IFRS 9 et IFRS 7 concernant la classification et l'évaluation des instruments financiers (en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026) La Société évalue actuellement les exigences relatives à la publication d'informations supplémentaires.

2.6. CONVERSION DE DEVISES ETRANGERES

Devise fonctionnelle et devise de présentation des comptes

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités de la Société sont mesurés dans la devise de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la devise fonctionnelle). À la suite de la poursuite du développement de ses activités commerciales sur le marché américain, la devise fonctionnelle et la devise de présentation de la Société sont le dollar américain.

Les transactions en devises étrangères sont converties dans la devise fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et passifs

monétaires libellés en devises étrangères au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice sont généralement comptabilisés dans le résultat.

Les résultats et la situation financière des activités à l'étranger dont la devise fonctionnelle est différente de la devise de présentation sont convertis dans la devise de présentation comme suit :

- L'actif et le passif de chaque bilan de la situation financière présentée sont convertis au taux en vigueur à la date de ce bilan financier. Au 31 décembre 2025, le taux de change officiel appliqué aux actifs et aux passifs était de 1 € pour 1,175 \$ (en 2024 : 1 € pour 1,039 \$) fixé par la Banque centrale européenne.
- Les revenus et les frais de chaque état des résultats et chaque état de résultat global sont convertis aux taux de change moyens. Au 31 décembre 2025, les revenus et les frais ont été convertis au taux de change moyen de 1 € pour 1,130 \$ (en 2024 : 1 € pour 1,082 \$) fixé par la Banque centrale européenne.
- Toutes les différences de change qui en résultent sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

2.7. COMPTABILISATION DES RECETTES

La Société comptabilise ses recettes conformément aux dispositions de la norme IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients, en appliquant le modèle en cinq étapes.

La Société comptabilise les recettes liées aux tests provenant de la vente de tests effectués pour le compte de clients, y compris des patients et des établissements, au moment où les résultats des tests sont communiqués aux médecins et facturés à la partie concernée. La plupart des tests demandés par les clients sont vendus sans accord écrit. Toutefois, la Société considère qu'un contrat implicite existe avec ses clients pour lesquels un médecin prescrit le test. La Société considère chaque vente de son test à un client comme une obligation de performance unique. Aucun prix contractuel n'est fixé, et le prix de transaction pour chaque contrat implicite avec un client correspond à une contrepartie variable. La Société estime la contrepartie variable selon l'approche par portefeuille et tient compte des données historiques de remboursement provenant de tiers payeurs commerciaux, de payeurs publics et des patients, ainsi que des tendances de remboursement connues ou anticipées qui ne sont pas reflétées dans les données historiques. La Société surveille le montant estimé à recouvrer au titre du portefeuille à chaque période de rapport sur la base des encaissements de trésorerie réels afin de déterminer si une révision de l'estimation est nécessaire. Tant l'estimation que toute révision ultérieure comportent des incertitudes et nécessitent l'exercice d'un jugement significatif pour estimer la contrepartie variable et appliquer la contrainte correspondante. La Société analyse ses encaissements de trésorerie réels sur la période de remboursement prévue et les compare à la contrepartie variable estimée pour chaque groupe de payeurs ; tout écart est comptabilisé comme un ajustement des recettes estimées après la période de remboursement prévue, sous réserve d'une évaluation du risque de reprise ultérieure du chiffre d'affaires.

Lorsque les données historiques relatives aux encaissements ne sont pas suffisantes pour estimer les encaissements futurs, la Société passe par défaut à une comptabilisation sur la base des règlements effectifs, c'est-à-dire que les recettes ne sont pas comptabilisées tant que le paiement du payeur n'a pas été encaissé.

Au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2025, en réponse aux tendances récentes de paiement observées chez certains payeurs, la Société a révisé de manière proactive les hypothèses retenues pour estimer la contrepartie variable de ses recettes liées aux tests. Plus précisément, afin de mieux refléter les tendances actuelles en matière d'encaissement, la Société a ramené de neuf à trois mois la période historique utilisée pour évaluer les créances impayées. Ce changement d'estimation comptable a été comptabilisé de façon prospective. Cette modification a eu pour effet de réduire les encaissements estimés, ce qui s'est traduit par une diminution des recettes comptabilisées d'environ 3,8 millions de dollars pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2025.

Quelle que soit l'année, le chiffre d'affaires inclut les montants relatifs aux tests effectués les années précédentes liés aux :

- revenus des transactions des années précédentes qui n'ont pas atteint les critères de comptabilisation des revenus ;
- différences entre les revenus reconnus pour les années précédentes et le revenu réel perçu ; et
- reprises du revenu liées aux soldes impayés depuis plus de 9 mois.

2.8. INFORMATIONS SECTORIELLES

Les informations concernant les secteurs d'exploitation de la Société ont été déterminées à partir des informations utilisées par le principal décideur opérationnel (« CODM ») de la Société afin de vérifier les performances de la Société, et pour prendre des décisions sur l'allocation des ressources, la nature des activités, la structure de gestion et les responsabilités. Le CEO de la Société a été identifié

comme étant le principal décideur opérationnel (CODM), conformément à la responsabilité qui lui a été confiée d'allocation des ressources entre les secteurs d'exploitation et d'évaluation de leurs performances par le biais de rapports établis à intervalles réguliers. Le CODM vérifie régulièrement les performances de la Société à partir des informations à l'échelle de la Société.

La Société surveille la rentabilité du groupe dans son ensemble, étant donné que les recettes sont générées par les tests de services de laboratoire clinique, et ne distingue donc pas de segments d'activité différents.

2.9 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation initiale :

Acquis en externe

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées lors des regroupements d'entreprises si elles sont dissociables de l'entité acquise ou si elles donnent lieu à d'autres droits contractuels ou juridiques. Les montants attribués à ces immobilisations incorporelles sont déterminés à l'aide de techniques d'évaluation appropriées.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées lors des regroupements d'entreprises de NovioGendix en 2015 (Select mdx), GPS en 2022 et ExoDx en 2025, et incluent :

- La propriété intellectuelle acquise en externe, y compris les brevets, la technologie et la propriété intellectuelle qui en découlent ;
- Les noms commerciaux ; et
- Les clients.

Toutes ont été évaluées par l'application de la méthode d'exonération des redevances, à l'exception des clients qui ont été évalués sur la base de la méthode des bénéfices excédentaires sur plusieurs périodes.

Les immobilisations incorporelles acquises en externe comprennent également des brevets et des licences de logiciels qui sont initialement comptabilisés au coût.

Immobilisations incorporelles générées en interne (frais de développement)

Les frais de développement sont capitalisés lorsque les exigences de capitalisation pendant la phase de développement ont été remplies. Si ces exigences ne sont pas remplies, ils sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont été encourus en tant que frais de recherche et de développement.

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont liées à Confirm mdx, Resolve mdx, Select mdx et GPS.

Évaluation ultérieure

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées et amorties de manière linéaire sur leur durée de vie utile estimée, selon les modalités suivantes :

- Brevets et logiciels : moins de (a) 5 ans ; ou (b) la durée de la licence du logiciel/la durée de vie du brevet
- Propriété intellectuelle acquise en externe et noms commerciaux ; 15 ans
- Clients : 6,5 ans
- Coûts des immobilisations incorporelles développées en interne : 5 ans

L'amortissement sur la durée de vie utile de l'actif doit commencer lorsque l'actif est prêt à être utilisé. L'amortissement des immobilisations incorporelles est présenté sur une ligne distincte dans l'état consolidé des résultats.

2.10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur coût historique net des amortissements et dépréciations cumulés. Les coûts de réparation et de maintenance sont imputés au compte de résultat au moment où ils sont encourus. Afin d'amortir le coût ou la valorisation des actifs sur leur durée d'utilité, leur dépréciation est comptabilisée selon la méthode linéaire, sur la base suivante :

- Matériel : 5 ans
- Matériel informatique et logiciels : 3 ans
- Mobilier : 5 ans
- Véhicules : 5 ans
- Améliorations apportées à des biens loués : en fonction de la période de location non résiliable du contrat de location en question

2.11. ACTIFS AU TITRE DU DROIT D'UTILISATION ET PASSIFS

Actifs au titre du droit d'utilisation :

La Société comptabilise les actifs au titre du droit d'utilisation à la date de début de la location (c'est-à-dire la date à partir de laquelle l'actif sous-jacent est prêt à être utilisé), à l'exception des locations à court terme (d'une durée inférieure ou égale à 12 mois) et des locations d'actifs de faible valeur. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont évalués au coût net de l'amortissement cumulé et des pertes de valeurs cumulées, et ajustés en fonction de toute réévaluation des passifs de location. Le coût des actifs au titre du droit d'utilisation inclut le montant des passifs de location comptabilisés, les coûts directs initiaux encourus, et les loyers payés au moment, ou avant la date de début de la location, déduction faite de toute incitation locative perçue. À moins que la Société ne soit raisonnablement certaine d'acquiescer la propriété de l'actif loué au terme du contrat de location, les actifs au titre du droit d'utilisation comptabilisés sont amortis selon la méthode linéaire au cours de la plus courte de ses durées de vie utiles estimées et du contrat de location. Les périodes d'amortissements durent de 3 à 6 ans. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont sujets aux pertes de valeur.

Passifs de location :

À la date de début de la location, la Société comptabilise les passifs de location évalués à la valeur actualisée des loyers à payer au cours de la durée du contrat de location, à l'exception des locations à court terme et des locations d'actifs de faible valeur qui sont comptabilisés en frais d'exploitation. Les loyers à payer incluent les loyers fixes, déduction faite de toute incitation locative à recevoir, ainsi que les loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux (qui constituent des paiements fixes en substance). Les loyers à payer incluent également le prix d'exercice d'une option d'achat dont il est raisonnablement certain qu'elle sera exercée par la Société et les paiements de pénalités à la suite d'une résiliation du contrat de location, si ce contrat reflète l'exercice de l'option de résiliation par la Société. Pour calculer la valeur actuelle des loyers à payer, la Société utilise le taux d'actualisation basé sur le taux d'emprunt marginal en vigueur à la date de début du contrat de location, qui se situe dans les fourchettes suivantes :

- Bâtiments : 7,8 % et 13,8 %
- Véhicules : 2,5 %
- Fournitures: 6,4 % et 13,2 %

Après la date de début, le montant des passifs de location est augmenté afin de refléter l'accumulation des intérêts et réduit pour les loyers payés. En outre, toute modification des termes du contrat de location, y compris la durée, les loyers fixes ou l'évaluation relative à l'achat de l'actif sous-jacent, donne lieu à une réévaluation de la valeur comptable des passifs de location.

2.12. PERTE DE VALEUR D'ACTIFS

L'écart d'acquisition et les actifs incorporels ayant une durée de vie utile indéfinie ne font pas l'objet d'amortissements et sont soumis à un test de **perte de valeur** annuel, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une **perte de valeur**. Les autres actifs sont soumis à un test de **perte de valeur** chaque fois que des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une **perte de valeur** est comptabilisée à hauteur de l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre, d'une part, la juste valeur d'un actif net des coûts de la vente et d'autre part, la valeur d'usage. La Société surveille son écart d'acquisition au niveau de la Société consolidée, c'est-à-dire au niveau de la Société des unités génératrices de trésorerie (UGT)

bénéficiant des synergies. Les actifs non financiers autres que l'écart d'acquisition ayant subi une **perte de valeur** font l'objet d'un test de **perte de valeur** à la fin de chaque exercice clôturé.

2.13. INVENTAIRES

Les inventaires sont initialement comptabilisés au coût d'acquisition, et par la suite à la valeur la plus basse entre le coût et la valeur nette de réalisation. Le coût ne comprend que les coûts d'achat, sachant que l'inventaire comprend uniquement des matières premières. Les matières premières ne sont généralement pas interchangeables ; elles sont donc comptabilisées selon la méthode de l'individualisation du prix de chaque élément.

La Société ne détient pas de stocks d'en-cours ni de produits finis.

2.14. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à leur coût amorti dans l'état consolidé de la situation financière. Dans l'état des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue auprès de banques, d'autres placements très liquides à court terme et les découverts bancaires. Les découverts bancaires éventuels figurent dans les emprunts, à la rubrique « passifs courants ».

Les flux de trésorerie liés au règlement des passifs de contrepartie éventuelle (earnout) relatifs aux regroupements d'entreprises sont classés dans le tableau consolidé des flux de trésorerie selon la nature du paiement sous-jacent. La partie du paiement en espèces correspondant à la juste valeur de la contrepartie éventuelle initialement comptabilisée à la date d'acquisition est classée en flux de trésorerie liés aux activités d'investissement. Tout paiement en numéraire effectué au-delà de la juste valeur initiale à la date d'acquisition (représentant des ajustements ultérieurs de la juste valeur) est classé en flux de trésorerie liés aux activités de financement.

2.15. FISCALITE

Les actifs et passifs d'impôt courants exigibles sont évalués sur la base des montants que la Société prévoit de récupérer ou de verser aux autorités fiscales pour la période en cours. Les taux d'imposition et les réglementations fiscales utilisés pour calculer le montant sont ceux qui sont adoptés ou en passe de l'être à la date de clôture.

L'impôt sur le revenu différé est calculé suivant « l'approche bilan de la méthode du report variable », en ne tenant compte que des différences temporelles entre la valeur comptable de l'actif et du passif dans les comptes annuels consolidés et leur équivalent fiscal.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences imposables. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles, ainsi que pour les crédits d'impôt et pertes fiscales reportables, à condition qu'il soit probable qu'ils puissent être compensés par un bénéfice imposable futur.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture des résultats et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant soit disponible pour permettre l'utilisation de tout l'actif d'impôt différé ou d'une partie de cet actif d'impôt différé. Par conséquent, aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont revus à chaque date de clôture des résultats et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable qu'un futur bénéfice imposable soit disponible pour permettre le recouvrement de l'actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition qui devraient être en vigueur au cours de l'année où l'actif est réalisé ou le passif est réglé, sur la base des taux d'imposition (et réglementations fiscales) adoptés ou en passe de l'être à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés si un droit juridiquement exécutoire permet de compenser les actifs d'impôt courants par rapport aux passifs d'impôt sur le revenu courant et si les impôts différés concernent la même entité imposable ou le même groupe d'intégration fiscale, ainsi que la même autorité fiscale.

2.16. CAPITAL SOCIAL

Les actions ordinaires sont classées en fonds propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission de nouvelles actions ou d'options sont déclarés dans les fonds propres comme une déduction du produit de l'émission, nette d'impôt.

2.17. ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers se composent essentiellement de créances commerciales et d'autres actifs courants (dépôts), de l'option pour la Société de régler une partie de la contrepartie conditionnelle à Exact Sciences et à Bio-Techne en espèces ou par l'émission d'actions

supplémentaires de la Société (comme indiqué dans la Note 18), ainsi que du droit de la Société au remboursement anticipé du prêt OrbiMed.

Créances commerciales et autres actifs courants (dépôts)

Classification et évaluation lors de la comptabilisation initiale

La classification des actifs financiers lors de la comptabilisation initiale dépend des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers et du modèle commercial de la Société utilisés pour leur gestion.

La Société évalue initialement un actif financier à la juste valeur et, dans le cas d'un actif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les coûts de transaction.

Les créances commerciales ne portent pas d'intérêt et sont comptabilisées initialement à la juste valeur, puis évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Évaluation ultérieure

Après la comptabilisation initiale, les créances commerciales et certains autres actifs courants, comme listés dans la Note 14, sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, nets de la provision pour perte de valeur à la suite des pertes de crédit attendues.

Option de paiement de la contrepartie conditionnelle en espèces ou par l'émission d'actions supplémentaires de la Société

Classification et évaluation lors de la comptabilisation initiale

Selon le choix de MDxHealth, les montants de la contrepartie conditionnelle versés à Exact Sciences et Bio-Techne peuvent être réglés en espèces ou par l'émission d'actions supplémentaires de la Société, évaluées par rapport à un prix moyen pondéré en fonction du volume des actions de la Société à la fin de la période de résultat concernée, sous réserve d'un plafond.

Ces options sont considérées comme des dérivés incorporés de leur passif financier hôte (contrepartie conditionnelle) et ne sont pas étroitement liées au passif financier hôte. Elles sont comptabilisées à la juste valeur dans le compte de résultat à chaque date de clôture en utilisant un modèle d'évaluation Monte Carlo.

Après la comptabilisation initiale, l'option de la Société de régler une partie de la contrepartie conditionnelle à Exact Sciences et à Bio-Techne en espèces ou par l'émission d'actions supplémentaires de la Société (comme indiqué dans la Note 16), ainsi que le droit de la Société au remboursement anticipé du prêt OrbiMed, sont évalués à la juste valeur dans le compte de résultat.

2.18. PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers se composent essentiellement de prêts et d'emprunts, de passifs de location, de dettes commerciales ou d'autres types, ainsi que d'autres passifs financiers qui comprennent des passifs financiers dérivés et des contreparties éventuelles relatives à des regroupements d'entreprises.

Évaluation lors de la comptabilisation initiale

Lors de la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont évalués à la juste valeur après déduction des coûts de transaction, sauf si le passif financier est comptabilisé à la juste valeur par le biais du compte de résultat, auquel cas les coûts de transaction sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat. La meilleure estimation de la juste valeur lors de la comptabilisation initiale est généralement le prix de la transaction, représenté par la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue en échange de l'instrument financier.

La juste valeur de la contrepartie éventuelle à payer à la date d'acquisition a été initialement calculée comme la somme des justes valeurs pondérées par la probabilité des valeurs d'achat, comme suit :

- **GPS** : le passif comptabilisé reflète une estimation de la valeur actuelle nette à la date d'acquisition, qui devrait devenir payable.
- **ExoDx** : le passif comptabilisé reflète une estimation pondérée par la probabilité de la valeur actuelle nette à la date d'acquisition, qui devrait devenir payable.

- **NovioGendix** : la juste valeur de chaque piste potentielle de développement de produits est calculée comme la somme des valeurs actuelles des paiements conditionnels pondérées par leur probabilité de réalisation pour chaque piste, y compris les paiements échelonnés et liés à la commercialisation. Tout autre passif financier inclus dans la contrepartie payable lors d'un regroupement d'entreprises est enregistré à la juste valeur à la date d'acquisition.

La juste valeur du passif financier dérivé est calculée comme suit :

- **Warrants de 5 ans détenus par Exact Sciences** : La juste valeur du warrant détenu par Exact Sciences pour acquérir jusqu'à 1 million d'actions de MDxHealth a été évaluée sur la base d'un modèle d'évaluation binomial qui prend en compte plusieurs facteurs, dont l'évolution escomptée du cours de l'action de la Société. Considérés comme des instruments de capitaux propres après leur approbation par l'Assemblée générale en juin 2024, les warrants émis à Exact Sciences ont été transférés du passif aux capitaux propres.
- **Innovatus** : L'instrument financier dérivé lié à l'option de la facilité de crédit d'Innovatus, permettant de convertir jusqu'à 15 % du montant total du capital en circulation en actions ordinaires de la Société pour une période allant jusqu'au 2 août 2025, a été comptabilisé à la juste valeur, une partie des coûts de transaction attribués au dérivé incorporé étant comptabilisée en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Le dérivé incorporé devait être évalué comme une option d'achat américaine à l'aide d'un modèle binomial, les modifications de la juste valeur figurant dans le compte de résultat sous la rubrique « Charges financières » ou « Produits financiers ». La facilité de crédit d'Innovatus a été entièrement remboursée le 1^{er} mai 2024 et remplacée par une nouvelle facilité de crédit d'OrbiMed, comme indiqué plus en détail dans la Note 16.

Évaluation ultérieure

Après la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts, les passifs de location, les dettes commerciales ou d'autres types sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les contreparties éventuelles et les passifs financiers dérivés sont évalués à la juste valeur et sont révisés à chaque période de rapport, toute modification de la juste valeur étant enregistrée dans le compte de résultat soit en résultat d'exploitation (par exemple, pour les modifications de prévisions et projections internes), soit en résultat financier (par exemple, pour les modifications de la valeur actuelle nette), en fonction de la nature du facteur à l'origine de l'ajustement de la juste valeur.

2.19. REGIMES DE RETRAITE ET PLANS D'EPARGNE RESERVES AU PERSONNEL

Les cotisations versées à des plans d'épargne à cotisations définies sont comptabilisées en charges à leur date d'exigibilité. La Société ne propose aucun régime de retraite à prestations déterminés à son personnel, et elle n'en gère aucun.

2.20. REMUNERATION SOUS FORME D' ACTIONS POUR LE PERSONNEL, LES ADMINISTRATEURS ET LES PARTENAIRES COMMERCIAUX

En contrepartie de services rendus par le personnel, les administrateurs et les partenaires, la Société octroie des options d'achat d'actions conformément à plusieurs régimes de rémunération sous forme d'actions. Le coût des services rendus est évalué à la juste valeur des options attribuées et comptabilisées en frais dans le compte de résultat. Le crédit correspondant est directement comptabilisé en fonds propres.

L'estimation du nombre d'options qui seront finalement acquises est revue à chaque date de clôture des résultats. La variation de l'estimation est comptabilisée en charges avec une correction correspondante en fonds propres.

Le montant reçu, déduction faite des coûts de transaction directement attribuables, sera comptabilisé en capital social et primes d'émission lors de l'exercice des options.

NOTE 3 : Regroupement d'entreprises

Le 5 août 2025, la Société a signé un accord définitif en vue d'acquérir 100 % des actions d'Exosome Diagnostics, Inc. (« ExoDx ») auprès de Bio-Techne Corporation (« Bio-Techne »), y compris le test ExoDx Prostate (EPI), le laboratoire clinique certifié CLIA et les actifs connexes. Le 15 septembre 2025, la transaction a été finalisée.

Le montant total de l'acquisition s'élevait à 15 millions de dollars, dont 5 millions ont été réglés en actions à la clôture et 10 millions doivent être versés en annuités égales au cours des quatre prochaines années, sous réserve de certaines conditions, 50 % devant être payés en numéraire et 50 % en numéraire ou en actions, au choix de MDxHealth.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de comptabilisation de l'acquisition et était traitée comme un regroupement d'entreprises conformément aux normes IFRS, étant donné qu'il existe des données provenant de la propriété intellectuelle et des clients acquis, un processus essentiel, constitué d'une main-d'œuvre recrutée auprès d'Exosome Diagnostics, Inc., qui permet à la Société de

générer des résultats dès le premier jour de l'acquisition. Le prix d'achat a été alloué sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis et des passifs estimés à la date d'acquisition.

Le prix d'acquisition se compose des éléments suivants (en milliers de \$) :

Montant initial	\$ 5000
Ajustement du fonds de roulement	(461)
Montant net réglé en actions (1)	<u>4539</u>
Valeur actuelle de la contrepartie éventuelle (2)	6273
Valeur actuelle du passif éventuel lié à la plateforme d'innovation (3)	470
Total du prix d'acquisition	<u>\$ 11282</u>

- (1) Par la livraison de 1 867 186 actions de la Société, à un prix par action égal à 2,4311 \$
- (2) Après la clôture de l'acquisition, MDxHealth doit verser un montant total supplémentaire pouvant atteindre 10 millions de dollars à Bio-Techne en 4 annuités égales de 2,5 millions de dollars, dont 50 % doivent être payés en numéraire et 50 % en numéraire ou en actions, au choix de MDxHealth. À titre préliminaire, la juste valeur de la contrepartie éventuelle a été estimée à 6,3 millions de dollars.
- (3) La plateforme d'innovation comprend des technologies basées sur les exosomes, brevetées ou non, conçues pour des applications ne relevant pas du domaine d'activité principal de la Société, à savoir le diagnostic du cancer. Comme la Société avait l'intention de céder cette plateforme, celle-ci a été classée en actif détenu en vue de la vente à la date d'acquisition. Comme convenu dans le contrat d'acquisition, 50 % du produit de toute vente future de la plateforme doit être versé à Bio-Techne ; par conséquent, un passif correspondant a été comptabilisé au titre de cette obligation estimée. La cession de la plateforme d'innovation a ensuite été finalisée au premier trimestre 2026 pour un montant de 1,0 million de dollars.

L'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets acquis a été considéré comme un écart d'acquisition résiduel d'un montant de 3,0 millions de dollars.

La juste valeur des actifs identifiables à la date d'acquisition était la suivante :

<i>EN MILLIERS DE \$</i>	Juste valeur à la date d'acquisition
<i>Actifs et passifs corporels</i>	
Immobilisations corporelles	1557
Inventaires	1834
Créances commerciales	2544
Frais payés d'avance et autres actifs courants	373
Dettes commerciales et autres passifs courants	(1599)
<i>Immobilisations incorporelles</i>	
Relations avec les clients	1210
Noms commerciaux	960
Technologies développées	2010
Plateforme d'innovation (enregistrée sous « actifs détenus en vue de la vente »)	<u>940</u>
Total des actifs nets identifiés	9829
Impôts différés	(1569)
Écart d'acquisition	3022
Prix d'acquisition	<u>11282</u>

Nous avons procédé à une analyse provisoire de la juste valeur du regroupement d'entreprises, avec les ajustements correspondants des immobilisations incorporelles.

La comptabilisation du regroupement d'entreprises a entraîné des justes valeurs à la date d'acquisition d'un montant de 9,8 millions de dollars pour les actifs corporels et incorporels, y compris la plateforme d'innovation. Les actifs incorporels, à savoir les relations avec les clients, le nom commercial et les technologies développées, sur la base de la méthode d'évaluation de l'exonération des redevances, avec un taux de redevance de 1 % (nom commercial) et de 3 % (technologies développées) respectivement ; la durée de vie utile restante

a été fixée à 15 ans pour le nom commercial et les technologies développées et à 6,5 ans pour les relations avec les clients. Le taux d'actualisation (CMPC après impôt) utilisé pour l'évaluation a été fixé à 45 %. L'écart d'acquisition comptabilisé est principalement imputable à la main-d'œuvre formée et compétente et aux synergies escomptées qui seront réalisées au niveau des opérations, de la clientèle existante, des ventes et du marketing.

Après la clôture, MDxHealth doit verser une contrepartie conditionnelle d'un montant total supplémentaire de 10 millions de dollars à Bio-Techne en quatre annuités égales, sous réserve de certaines conditions. Au 31 décembre 2025, la valeur de la contrepartie éventuelle a été fixée à 6,8 millions de dollars. Le passif comptabilisé reflète une estimation pondérée par la probabilité de la valeur actuelle nette à la date d'acquisition, qui devrait devenir payable, comme décrit plus en détail dans la Note 16. Les ajustements de la juste valeur de cette contrepartie éventuelle sont comptabilisés dans le compte de résultat, comme décrit dans la Note 8.

L'actif net d'impôt différé résultant de l'allocation du prix d'achat n'a pas été comptabilisé en raison de l'insuffisance des bénéfices imposables futurs. L'écart d'acquisition comptabilisé devrait être entièrement déductible fiscalement lors du paiement effectif de la contrepartie éventuelle.

Il est impossible de présenter le résultat autonome de la société acquise prise isolément depuis la date d'acquisition. Après la transaction, la Société a rapidement intégré les activités d'ExoDx, sa force de vente et ses fonctions administratives à son infrastructure d'entreprise existante. Par conséquent, la société acquise ne fonctionne pas comme une entité autonome, et toute répartition des frais d'exploitation communs visant à calculer un résultat distinct postérieur à l'acquisition pour l'activité d'ExoDx serait hautement subjective et peu fiable.

En outre, il est impossible de présenter les recettes et le résultat de l'entité regroupée pour la période de rapport actuelle comme si la date d'acquisition avait été le 1er janvier 2025. Avant l'acquisition, le vendeur ne gérait pas ExoDx comme une entité distincte, autonome et vérifiable, et les informations financières historiques n'étaient pas établies conformément aux méthodes comptables IFRS de la Société. La Société n'a pas accès à des données financières fiables et vérifiables antérieures à l'acquisition et ne peut les reconstituer rétroactivement sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs. Par conséquent, aucun résultat consolidé pro forma n'a été présenté.

La finalisation de l'allocation provisoire du prix d'achat dépend principalement de la résolution des ajustements définitifs du fonds de roulement avec Bio-Techne, ainsi que des ajustements des soldes d'impôts différés découlant des déclarations fiscales d'Exosome antérieures à l'acquisition.

Le total des coûts liés à l'acquisition, comptabilisés en tant que dépenses dans les frais généraux et administratifs pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2025, s'élevait à 1,7 million de dollars.

NOTE 4 : Recettes et coût des ventes

RECETTES

EN MILLIERS DE \$

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE

	2025	2024	2023
Recettes résultant des tests à base de tissus	81491	72329	55718
Recettes résultant des tests liquides	26058	17581	14247
Redevances et autres recettes	326	139	228
Total des recettes	107875	90049	70193

La Société ne fait pas de distinction entre divers segments commerciaux, car la majorité de ses recettes proviennent des services d'analyses effectuées en laboratoire clinique ou des licences qu'elle accorde pour l'utilisation de sa plateforme de méthylation de l'ADN et de ses biomarqueurs brevetés. Les recettes sont générées principalement aux États-Unis et des recettes minimales sont comptabilisées en Europe et dans le reste du monde. La Société distingue trois sources de revenus :

- Recettes résultant des tests à base de tissus, provenant des tests Confirm mdx et GPS de la Société ;
- Recettes résultant des tests liquides, provenant des tests Select mdx, ExoDx (à compter du 15 septembre 2025), Resolve mdx et Germline de la Société ; et
- Redevances et autres recettes

Les recettes liées aux redevances, les licences, et les autres types de recettes sont généralement comptabilisés une fois que la Société a rempli son obligation de performance. La Société n'a pas comptabilisé d'actifs ou de passifs liés à des contrats.

Le total des recettes pour 2025 s'élève à 107,9 millions de dollars, contre 90,0 millions de dollars en 2024, soit une augmentation de 20 %. Les tests à base de tissus (GPS mdx et Confirm mdx) représentent 76 % des recettes de l'année 2025 et 80 % des recettes de l'année 2024. Le total des recettes pour 2025 inclut les recettes générées par Exo mdx à compter de la date d'acquisition, soit le 15 septembre 2025.

Le total des recettes pour 2024 s'élève à 90,0 millions de dollars, contre 70,2 millions de dollars en 2023, soit une augmentation de 28 %. Les tests à base de tissus (GPS mdx et Confirm mdx) représentent 80 % des recettes de l'année 2024 et 79 % des recettes de l'année 2023.

Medicare

Le remboursement des tests de diagnostic fournis aux bénéficiaires de Medicare (souvent des patients âgés de 65 ans ou plus) est généralement effectué selon une grille tarifaire définie par les Centres de services Medicare et Medicaid américains (Centers for Medicare & Medicaid Services, « CMS »), une division du département américain de la Santé et des Services sociaux (U.S. Department of Health and Human Services, « HHS »). En tant que prestataire de services affilié à Medicare, la Société facture l'entrepreneur administratif Medicare (« Medicare Administrative Contractor » ou « MAC ») régional pour les CMS qui couvrent la région où la Société effectue le service de test. Medicare a émis une décision de couverture locale favorable (Local Coverage Determination ou LDC) pour le test Confirm mdx en 2014, pour le test GPS mdx en 2015, puis pour le test Select mdx en 2023. Ces interventions permettent de couvrir les patients avec un statut Medicare dans l'ensemble des États-Unis. Le nouveau test Exo mdx est également pris en charge par Medicare.

En 2025, Medicare représentait le seul payeur générant plus de 10 % du chiffre d'affaires de la Société, pour un total de 47,6 millions de dollars (en 2024 : 37,1 millions de dollars ; en 2023 : 27,7 millions de dollars).

Fin 2025, la Société avait conclu des accords avec 154 payeurs commerciaux pour Confirm MDx (en 2024 : 147 ; en 2023 : 140), 101 payeurs commerciaux pour Select Mdx (en 2024 : 92 ; en 2023 : 84), 80 payeurs commerciaux pour GPS Mdx (en 2024 : 70 ; en 2023 : 62), et 40 payeurs commerciaux pour Exo mdx.

COUT DES VENTES (HORS AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES)

EN MILLIERS DE \$

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE

	2025	2024	2023
Coût des ventes (hors amortissement des immobilisations incorporelles)	38242	34908	26264
Coût total des ventes (hors amortissement des immobilisations incorporelles)	38242	34908	26264

Le coût des ventes inclut les coûts induits par les analyses effectuées pour le compte de tiers, le coût des matériaux, la main-d'œuvre (dont les rémunérations, les primes et les avantages), le coût du transport, le coût des kits de prélèvement ainsi que les frais généraux imputés associés au traitement des échantillons. Les frais généraux imputés incluent la dépréciation de l'équipement de laboratoire, l'occupation des installations et le coût des technologies de l'information. Les coûts associés au traitement des échantillons sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus, indépendamment du moment de la comptabilisation des recettes. L'amortissement des immobilisations incorporelles est exclu du coût des ventes et est présenté séparément dans le compte de résultat, comme indiqué plus en détail dans la Note 5.

NOTE 5 : Nature des frais

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

EN MILLIERS DE \$

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE

	NOTES	2025	2024	2023
Coûts de personnel	6	4614	5264	3693
Validation clinique		3539	2506	765
Fournitures de laboratoire		1056	1378	639
Dépréciation	12	445	563	428
Frais de brevets		144	148	83
Honoraires des collaborateurs externes		95	83	199
Autres frais		457	610	569
Total des frais de recherche et développement		10350	10552	6376

Les frais de recherche et développement comprennent les coûts encourus pour le développement et l'amélioration de nos produits. Ces frais se composent essentiellement des frais de main-d'œuvre (dont les rémunérations, les primes, les avantages et les rémunérations sous forme d'actions), des réactifs et des fournitures, des études cliniques, des services externes, des frais de brevets, de l'amortissement

de l'équipement de laboratoire, de l'occupation des installations et du coût des technologies de l'information. Les frais de recherche et développement incluent également les coûts associés aux améliorations et à l'automatisation des processus relatifs à notre gamme actuelle de produits.

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2025, les frais de recherche et développement ont diminué de 0,2 million de dollars, soit 2 %, principalement en raison d'une réduction des effectifs au sein de notre équipe européenne de R&D, mais cette perte a été partiellement compensée par une augmentation du nombre de nos études cliniques.

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024, le total des frais de recherche et développement a augmenté de 4,2 millions de dollars, soit 66 %, principalement en raison de l'augmentation des coûts de nos études cliniques et fournitures de laboratoire, ainsi que de l'augmentation des coûts de personnel.

FRAIS DE VENTE ET DE MARKETING

EN MILLIERS DE \$

<i>POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE</i>	<i>NOTES</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>	<i>2023</i>
Coûts de personnel	6	32056	32280	27952
Frais de marketing		4989	4262	5075
Amortissement	12	1774	1343	888
Honoraires		961	916	710
Frais de déplacement		970	896	1061
Frais liés aux bureaux et aux installations		845	301	459
Autres frais		969	983	770
Total des frais de vente et de marketing		42564	40981	36915

Les frais de vente et de marketing de la Société sont comptabilisés en charges dès qu'ils sont encourus et incluent les coûts associés à l'organisation de vente de la Société, y compris son équipe des ventes cliniques directes et la gestion des ventes, les affaires médicales, le service clientèle, le marketing et les soins intégrés ainsi que l'appui et l'administration des laboratoires techniques. Ces dépenses se composent essentiellement des frais de main-d'œuvre (dont les rémunérations, les primes, les avantages et les rémunérations sous forme d'actions), des frais liés à la formation des clients et à la promotion des produits, des frais d'analyse du marché, des honoraires de conférenciers, des frais de déplacement et des frais généraux imputés.

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2025, les frais de vente et de marketing ont augmenté de 1,6 million de dollars, soit 4 %, par rapport à 2024, principalement en raison d'une augmentation des frais de personnel liés à l'acquisition d'ExoDx (comme indiqué dans la Note 3).

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2024, les frais de vente et de marketing ont augmenté de 4,1 millions de dollars, soit 11 %, par rapport à 2023, principalement en raison de l'augmentation des coûts de personnel, qui comprennent la rémunération incitative de notre équipe commerciale, partiellement compensée par des économies sur les frais de marketing et de déplacement.

FRAIS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS

EN MILLIERS DE \$

<i>POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE</i>	<i>NOTES</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>	<i>2023</i>
Coûts de personnel	6	14447	13239	10184
Honoraires		6625	3780	6706
Frais liés aux bureaux et aux installations		1606	1472	1266
Dépenses de société publique		1307	1439	2701
Amortissement	12	967	1043	737
Services informatiques		1121	945	639
Honoraires du Conseil		359	388	366
Frais de déplacement		37	104	130
Autres frais		459	391	281
Total des frais généraux et administratifs		26928	22801	23010

Les frais généraux et administratifs incluent les coûts liés à certaines fonctions de direction, juridiques, administratives ainsi qu'à certaines fonctions dans les domaines de la comptabilité et de la finance, de la gestion du cycle des recettes, des technologies de l'information et des ressources humaines. Ces frais se composent essentiellement des frais de main-d'œuvre (dont les rémunérations, les primes, les avantages et les rémunérations sous forme d'actions), des honoraires de service tels que les frais de consultation, les frais comptables, les frais juridiques, les frais généraux d'entreprise et les frais des entreprises publiques associés à la cotation de la Société ; ainsi que des frais généraux imputés (loyer, factures, assurance, etc.).

En 2025, les frais généraux et administratifs ont augmenté de 4,1 millions de dollars, soit 18 %, principalement en raison des frais liés à l'acquisition d'ExoDx, d'un montant de 1,7 million de dollars, ainsi que de l'augmentation des effectifs découlant de cette acquisition (veuillez-vous référer à la Note 3 pour plus de détails)

En 2024, les frais généraux et administratifs ont diminué de 0,2 million de dollars, soit 1 %, principalement grâce aux économies réalisées sur les honoraires professionnels et sur les dépenses liées aux sociétés publiques, partiellement compensées par l'augmentation des coûts de personnel.

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

EN MILLIERS DE \$

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE

	2025	2024	2023
Recherche et développement	3819	3203	3157
Vente et marketing	1351	1680	1315
Frais généraux et administratifs	22	22	22
Total de l'amortissement d'immobilisations incorporelles	5192	4905	4494

L'amortissement des immobilisations incorporelles concerne principalement la propriété intellectuelle, la marque ainsi que les relations avec les clients acquises dans le cadre du regroupement d'entreprises de GPS réalisé en 2022, ainsi que les actifs développés en interne liés au test GPS mdx.

NOTE 6 : Coûts de personnel

EN MILLIERS DE \$

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE

	2025	2024	2023
Le nombre d'employés à la fin de l'année s'établissait comme suit :			
Activités de laboratoire	131	101	79
Personnel R&D	22	31	31
Personnel de vente et marketing	122	94	106
Personnel général et administratif	89	86	84
Nombre total d'employés	364	312	300
Leur rémunération cumulée s'établissait comme suit :			
Salaires et rémunérations	47990	46719	38568
Frais d'assurance maladie	6812	5969	5202
Charges sociales	3221	3028	2752
Rémunération sous forme d'actions	2211	1725	665
Cotisations aux régimes de retraite	1517	1448	1186
Autres frais	844	883	990
Total des coûts de personnel	62595	59772	49363

Le nombre de membres du personnel figurant dans le tableau ci-dessus correspond à l'effectif en fin d'exercice. Les augmentations des coûts de personnel d'un exercice à l'autre sont principalement liées à la hausse des effectifs et des frais d'assurance maladie dans le cadre de la croissance de notre volume et de nos recettes, ainsi qu'à l'augmentation des coûts de l'assurance maladie.

NOTE 7 : Autres produits d'exploitation (charges) nets

EN MILLIERS DE \$

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE

	2025	2024	2023
Subventions octroyées — Pays-Bas	-	-	62
Ajustements à la juste valeur	962	(695)	(588)
Autres produits d'exploitation	31	71	65
Total des autres produits d'exploitation (charges) nets	993	(624)	(461)

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2025, les autres produits d'exploitation nets se sont élevés à 1,0 million de dollars, alors que les autres frais d'exploitation nets s'élevaient respectivement à 0,6 million et 0,5 million de dollars pour les exercices clôturés les 31 décembre 2024 et 2023. Le résultat de 2025 repose principalement sur des ajustements à la juste valeur liés à la contrepartie conditionnelle de NovioGendix, d'un montant de 0,7 million de dollars, et à celle de GPS, d'un montant de 0,3 million de dollars.

NOTE 8 : Produits financiers et charges financières

Produits financiers

EN MILLIERS DE \$

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE

	2025	2024	2023
Produit d'intérêts	1502	1078	1088
Ajustements à la juste valeur			
Warrants de 5 ans détenus par Exact Sciences	-	1037	-
Instrument dérivé d'Innovatus	-	165	719
Contrepartie éventuelle liée à NovioGendix	-	71	-
Droit de remboursement anticipé du prêt OrbiMed	298	6	-
Droit de payer la contrepartie conditionnelle d'Exosome en actions	233	-	-
Droit de payer la contrepartie conditionnelle de GPS en actions	29	-	763
Produits financiers	2062	2357	2570

Les produits financiers pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2025 se composaient essentiellement de produits d'intérêts de 1,5 million de dollars, générés par nos réserves de trésorerie, ainsi que de produits hors trésorerie de 0,3 million de dollars provenant de l'ajustement à la juste valeur du droit de remboursement anticipé d'Orbimed, et de 0,2 million de dollars provenant du droit de payer la contrepartie éventuelle d'Exosome en actions.

Charges financières

EN MILLIERS DE \$

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE

	2025	2024	2023
Intérêt sur le prêt Innovatus	-	(1 775)	(5 232)
Intérêt sur le prêt OrbiMed	(10 830)	(5 456)	-
Intérêt sur les autres prêts et contrats de location	(786)	(398)	(350)
Frais d'extinction de la dette d'Innovatus	-	(3 130)	-
Amendement GPS : paiement en numéraire d'une contrepartie supplémentaire	-	-	(250)
Amendement GPS : paiement en actions d'une contrepartie supplémentaire	-	-	(878)
Dépréciation des immobilisations incorporelles	(160)	-	-
Autres charges financières	(545)	(323)	(190)
Ajustements à la juste valeur			
Contrepartie éventuelle liée à GPS	(10 105)	(3 979)	(9 105)
Contrepartie éventuelle liée à Exosome	(490)	-	-
Droit de payer la contrepartie conditionnelle de GPS en actions	-	(261)	-
Warrants de 5 ans détenus par Exact Sciences	-	-	(2 153)
Instrument dérivé de Kreos	-	-	(135)
Contrepartie éventuelle liée à NovioGendix	(112)	-	(49)
Charges financières nettes	(23 030)	(15 322)	(18 342)

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2025, les charges financières se composaient essentiellement d'un ajustement négatif à la juste valeur de la contrepartie éventuelle liée à GPS de 10,1 millions de dollars résultant de changements dans la valeur actuelle nette, de charges d'intérêts de 10,8 millions de dollars liés à la facilité de prêt d'OrbiMed, ainsi que de 0,8 million de dollars d'intérêts liés à d'autres prêts et contrats de location. Les autres charges financières sont principalement liées aux frais bancaires engagés au cours de l'exercice.

NOTE 9 : Impôt sur le revenu

Pendant l'exercice clôturé au 31 décembre 2025, la Société a comptabilisé un passif d'impôt différé de 1,6 million de dollars, principalement lié aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition d'Exosome. Dans la mesure où les activités d'Exosome seront intégrées dans la déclaration fiscale consolidée de la Société, ces passifs d'impôts différés nouvellement acquis constituent une source fiable de bénéfices imposables futurs. Par conséquent, la Société a estimé qu'il était probable qu'une partie de ses actifs d'impôts différés préexistants soit réalisée, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un produit d'impôt de 1,6 million de dollars afin d'enregistrer un actif d'impôt différé non comptabilisé auparavant.

Outre la reprise de valeur liée à l'acquisition d'Exosome, la Société continue de maintenir une provision pour perte de valeur intégrale sur ses actifs d'impôts différés restants. Les pertes fiscales historiques non liées à l'acquisition d'Exosome rendent improbable la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour utiliser pleinement ces actifs restants.

Pendant l'exercice clôturé au 31 décembre 2024, la Société a enregistré une provision pour impôts de 382 000 dollars liée à des taxes de sortie potentielles associées à certaines propriétés intellectuelles en Belgique. En 2025, le litige a été réglé avec les autorités fiscales belges pour un montant de 114 000 euros, soit environ 134 000 dollars. La différence entre la provision précédemment comptabilisée et le règlement final a été comptabilisée en produit d'impôt en 2025.

Aucun autre impôt sur le revenu n'était dû, compte tenu des pertes subies par la Société. Au 31 décembre 2025, la Société accusait une perte fiscale consolidée nette reportée s'élevant à 334,4 millions de dollars (en 2024 : 333,9 ; en 2023 : 308,7 millions de dollars).

Les pertes fiscales liées à MDxHealth SA en Belgique peuvent être reportées. Les pertes fiscales ont été réalisées par MDxHealth SA jusqu'au 31 décembre 2020, puis par l'établissement permanent américain de MDxHealth SA. Jusqu'en 2021, les pertes fiscales liées à MDxHealth BV aux Pays-Bas peuvent être reportées sur une période de 6 ans. À partir de 2022, les pertes fiscales liées à MDxHealth SA aux Pays-Bas peuvent être reportées indéfiniment. Les pertes fiscales de MDxHealth Inc. relatives aux années à compter du 1er janvier 2018 peuvent être reportées indéfiniment. Les pertes fiscales relatives aux années précédant le 1er janvier 2018 peuvent être reportées sur une période de 20 ans.

Il n'est pas certain que la Société génère dans un avenir proche des bénéfices imposables suffisants pour permettre l'utilisation de la totalité ou d'une partie de l'actif d'impôt différé, et, par conséquent, aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé en 2025, 2024 et 2023. Le rapprochement fiscal et l'incidence de l'actif d'impôt différé non comptabilisé se présentent comme suit :

<i>EN MILLIERS DE \$</i> <i>POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE</i>	<i>COMPTE DE RESULTAT</i>		
	<i>2025</i>	<i>2024</i>	<i>2023</i>
Perte de l'exercice	(33 519)	(38 069)	(43 100)
Produit d'impôt (charge)	1857	(382)	(1)
Perte avant impôt sur le revenu	(35 376)	(37 687)	(43 099)
Impôts selon le taux d'imposition national de MDxHealth (25 %)	8844	9422	10775
Incidence des pertes fiscales non utilisées non comptabilisées comme actif d'impôt différé	(6 987)	(9 804)	(10 775)

NOTE 10 : Écart d'acquisition

Le 15 septembre 2025, la Société a racheté Exosome Diagnostics Inc. à Bio-Techne. L'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets acquis a été considéré comme un écart d'acquisition résiduel d'un montant de 3,0 millions de dollars.

Les variations de la valeur comptable de l'écart d'acquisition se présentent comme suit :

<i>POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
Solde initial	35926	35926
Éléments provenant du regroupement d'entreprises avec Exosome	3022	-
Solde final	38948	35926

La Société est tenue de procéder à un test de perte de valeur annuel de l'écart d'acquisition. La valeur recouvrable est déterminée sur la base d'un calcul de la valeur d'usage. L'utilisation de cette méthode nécessite l'estimation des flux de trésorerie futurs et la détermination d'un taux d'actualisation afin de calculer la valeur actuelle des flux de trésorerie.

La Société surveille son écart d'acquisition au niveau de la Société consolidée, à savoir le niveau de ses unités génératrices de trésorerie (UGT) bénéficiant des synergies. La valeur recouvrable des UGT a été déterminée à partir des calculs de la valeur d'usage sur la base des projections de flux de trésorerie de la Société couvrant une période de 5 ans jusqu'au 31 décembre 2030.

L'excédent de la valeur recouvrable des UGT sur sa valeur comptable est de 65,5 millions de dollars.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

<i>POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
Taux d'actualisation (après impôt)	18,64%	17,4%
Taux de croissance final	2,0%	2,0%

Le taux d'actualisation est déterminé en fonction des sociétés comparables dans le secteur, ainsi que des risques spécifiques à la Société. Le taux de croissance final est basé sur les estimations de la direction et sur les données sectorielles.

Le test de dépréciation de la Société n'est sensible à aucun changement raisonnable possible dans les hypothèses clés retenues par la direction.

Sur la base des informations susmentionnées, la direction a conclu qu'aucune perte de valeur de l'écart d'acquisition n'avait eu lieu en 2025 et en 2024.

NOTE 11 : Immobilisations incorporelles

<i>EN MILLIERS DE \$</i>	<i>BREVETS ET LICENCES DE LOGICIEL</i>	<i>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES DEVELOPPEES EN INTERNE</i>	<i>PROPRIETE INTELLECTUELLE ACQUISE EN EXTERNE ET NOMS COMMERCIAUX</i>	<i>CLIENTS</i>	<i>TOTAL</i>
	Valeur brute au 1^{er} janvier 2024	5134	13032	41375	8007
Additions		1164			1164
Valeur brute au 31 décembre 2024	5134	14196	41375	8007	68712
Amortissements et perte de valeur cumulés au 1^{er} janvier 2024	(5 134)	(9 060)	(7 272)	(1 745)	(23 211)
Additions		(753)	(2 920)	(1 232)	(4 905)
Ajustements de conversion de devise			(4)		(4)
Amortissements et perte de valeur cumulés au 31 décembre 2024	(5 134)	(9 813)	(10 196)	(2 977)	(28 120)
Valeur nette au 31 décembre 2024	-	4383	31179	5030	40592
Valeur brute au 1 janvier 2025	5134	14196	41375	8007	68712
Regroupement d'entreprises			2970	1210	4180
Moins-value		(160)			(160)
Valeur brute au 31 décembre 2025	5134	14036	44345	9217	72732
Amortissements et perte de valeur cumulés au 1^{er} janvier 2025	(5 134)	(9 813)	(10 196)	(2 977)	(28 120)
Additions	-	(1 091)	(2 815)	(1 286)	(5 192)
Ajustements de conversion de devise	-	-	4		4
Amortissements et perte de valeur cumulés au 31 décembre 2025	(5 134)	(10 904)	(13 007)	(4 263)	(33 308)
Valeur nette au 31 décembre 2025	-	3132	31338	4954	39424

L'amortissement des immobilisations incorporelles figure sur une ligne distincte dans le compte de résultat.

Les immobilisations incorporelles acquises en externe comprennent les technologies et les noms commerciaux acquis dans le cadre du regroupement d'entreprises avec NovioGendix en 2015, de l'acquisition de GPS en août 2022, et de l'acquisition d'ExoDx en septembre 2025. La propriété intellectuelle de NovioGendix a été entièrement amortie, et la durée de vie utile estimée restante est de 11,6 ans pour la propriété intellectuelle du test GPS et de 14,7 ans pour celle liée à Exosome.

Les relations avec les clients comprennent les clients acquis dans le cadre de l'acquisition du test GPS, et du regroupement d'entreprises avec ExoDx, ce qui se traduit par une juste valeur à la date d'acquisition de 8,0 millions de dollars et de 1,2 million de dollars respectivement. Les relations clients de GPS et d'ExoDx sont amorties sur une période de 6,5 ans ; la durée d'amortissement restante estimée est de 3 ans pour les clients de GPS et de 6,2 ans pour ceux d'ExoDx.

Les immobilisations incorporelles développées en interne concernent les frais de développement capitalisés pour Confirm mdx et Select mdx au cours des dernières années ainsi que pour le développement du test GPS mdx en interne et de notre test Resolve mdx. La période d'amortissement restante est estimée à 3,5 ans pour la propriété intellectuelle du test GPS et à 1,3 an pour la propriété intellectuelle du test Resolve mdx. En 2025, la Société a capitalisé 0,0 million de dollars en frais de développement pour GPS mdx (en 2024 : 1,2 million de dollars en frais de développement pour GPS mdx).

En 2025, la Société a comptabilisé des frais de perte de valeur d'un montant de 0,2 million de dollars concernant certaines immobilisations incorporelles développées en interne par Select mdx, après avoir constaté que la valeur comptable de ces actifs dépassait leur valeur recouvrable. Ce montant a été comptabilisé dans les autres charges financières.

NOTE 12 : Immobilisations corporelles et actifs au titre du droit d'utilisation

Immobilisations corporelles

EN MILLIERS DE \$	ÉQUIPEMENT DE		ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE	AMELIORATIONS APPORTEES	TOTAL
	LABORATOIRE	MOBILIER		A DES BIENS LOUES	
Valeur brute au 1^{er} janvier 2024	8816	867	877	2797	13357
Additions	613	10	247	381	1251
Cessions	(2 441)	(73)	(214)	(557)	(3 285)
Transfert des contrats de location	96	-	-	-	96
Différence provenant du taux de change	110	4	7	6	127
Valeur brute au 31 décembre 2024	7194	808	917	2627	11546
Amortissements cumulés au 1 janvier 2024	(6 178)	(480)	(475)	(1 268)	(8 401)
Additions	(746)	(108)	(252)	(700)	(1 806)
Cessions	2365	73	210	547	3195
Transfert des contrats de location	(48)	-	-	-	(48)
Différence provenant du taux de change	(107)	(4)	(6)	(6)	(123)
Amortissements cumulés au 31 décembre 2024	(4 714)	(519)	(523)	(1 427)	(7 183)
Valeur nette au 31 décembre 2024	2480	289	394	1200	4363
Valeur brute au 1 janvier 2025	7194	808	917	2627	11546
Additions	665	28	112	353	1157
Regroupement d'entreprises	1473	16	27	41	1557
Cessions	(1 008)	(73)	(307)	(31)	(1 418)
Transfert des contrats de location	184	-	-	-	184
Différence provenant du taux de change	-	-	-	-	-
Valeur brute au 31 décembre 2025	8508	779	749	2990	13026
Amortissements cumulés au 1 janvier 2025	(4 714)	(519)	(523)	(1 427)	(7 183)
Additions	(1 003)	(110)	(263)	(781)	(2 157)
Cessions	860	72	304	31	1267
Transfert des contrats de location	(98)	-	-	-	(98)
Différence provenant du taux de change	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 31 décembre 2025	(4 955)	(557)	(482)	(2 177)	(8 171)
Valeur nette au 31 décembre 2025	3553	222	267	813	4855

En 2025, la Société a acquis 0,7 million de dollars d'équipements de laboratoire et 0,4 million de dollars d'améliorations apportées à des biens loués. Par ailleurs, la Société a acquis un total de 1,6 million de dollars d'immobilisations corporelles dans le cadre de l'acquisition d'ExoDx. En 2024, la Société a acquis 0,6 million de dollars d'équipements de laboratoire et 0,4 million de dollars d'améliorations apportées à des biens loués. Ces acquisitions avaient pour objectif principal d'augmenter la capacité pour les nouveaux tests GPS mdx et Resolve.

Actifs au titre du droit d'usage

EN MILLIERS DE \$	BATIMENTS	VEHICULES	ÉQUIPEMENT	TOTAL
Valeur brute au 1^{er} janvier 2024	7291	162	1970	9423
Additions	787	-	596	1383
Modifications et réévaluations des contrats de location	4842	-	-	4842
Cessions	(3 613)	(162)	(74)	(3 849)
Transfert vers les immobilisations incorporelles	-	-	(96)	(96)
Valeur brute au 31 décembre 2024	9307	-	2396	11703
Amortissements cumulés				
Valeur au 1^{er} janvier 2024	(3 946)	(144)	(343)	(4 433)
Additions	(1 088)	(20)	(413)	(1 521)
Cessions	2578	162	78	2818
Transfert vers les immobilisations corporelles	-	-	48	48
Différence provenant du taux de change	-	2	-	2

Amortissements cumulés au 31 décembre 2024	(2 456)	-	(630)	(3 086)
Valeur nette au 31 décembre 2024	6851	-	1766	8617
Valeur brute au 1 janvier 2025	9307	-	2396	11703
Additions	4028	-	79	4107
Modifications et réévaluations des contrats de location	(752)	-	-	(752)
Cessions	(299)	-	-	(299)
Transfert vers les immobilisations incorporelles	-	-	(184)	(184)
Valeur brute au 31 décembre 2025	12284	-	2291	14575
Amortissements cumulés				
Valeur au 1^{er} janvier 2023	(2 456)	-	(630)	(3 086)
Additions	(1 374)	-	(485)	(1 859)
Cessions	93	-	-	93
Transfert vers les immobilisations corporelles	-	-	98	98
Différence provenant du taux de change	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 31 décembre 2025	(3 737)	-	(1 017)	(4 754)
Valeur nette au 31 décembre 2025	8547	-	1274	9821

En décembre 2025, la Société a conclu un avenant avec The Irvine Company concernant son bail pour l'installation située à Irvine, en Californie (le « Contrat de location Irvine »), prolongeant la durée du contrat de location jusqu'en octobre 2031 et s'engageant à verser 5,2 millions de dollars supplémentaires de loyers. Cette période supplémentaire de cinq ans avait été incluse dans l'actif au titre du droit d'utilisation et le passif locatif de 2024 dans le cadre de l'estimation de la durée du contrat de location par la Société. À la suite de cet avenant au contrat de location, la Société a réévalué et recalculé le contrat de location d'Irvine conformément à la norme IFRS 16, ce qui a entraîné une réduction du passif au titre du contrat de location et de l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant d'environ (0,9) million de dollars.

En septembre 2025, la Société a conclu un contrat de location en tant que sous-locataire pour des locaux d'une superficie d'environ 2200 mètres carrés situés au 266 Second Avenue, à Waltham, dans le Massachusetts (le « contrat de sous-location Waltham »), dont la durée s'étend de septembre 2025 à octobre 2031. La Société a évalué et comptabilisé le contrat de sous-location de Waltham conformément à la norme IFRS 16, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation et d'un passif au titre du bail correspondant de 3,8 millions de dollars.

Le contrat de location de Nimègue, qui avait été modifié en juillet 2024 pour déménager dans un local plus petit d'environ 325 mètres carrés, a été résilié en novembre 2025. Suite à la décision de mettre fin aux activités à Nimègue et de la résiliation du contrat de location qui s'en est suivie, l'actif au titre du droit d'utilisation et le passif au titre du bail restants ont été cédés.

Les nouveaux contrats de location et les réévaluations de certains contrats de location à compter de 2025 représentent des actifs supplémentaires au titre du droit d'utilisation d'une valeur totale de 3,3 millions de dollars.

La Société a choisi d'appliquer les exemptions de comptabilisation prévues par la norme IFRS 16 Contrats de location pour les locations à court terme et les locations d'actifs de faible valeur. Les loyers liés à ces contrats sont comptabilisés en charges de manière linéaire sur la durée du contrat de location, et aucun actif au titre du droit d'utilisation ni aucun passif au titre du contrat de location n'est comptabilisé. Au cours de l'exercice, des charges locatives de 0,1 million de dollars ont été comptabilisées dans le cadre de ces contrats de location.

Les montants suivants relatifs aux contrats de location sont comptabilisés dans le compte de résultat.

EN MILLIERS DE \$

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE	2025	2024	2023
Charges d'amortissement	1859	1400	1187
Charges d'intérêts sur les passifs de location	786	392	284

NOTE 13 : Inventaires

EN MILLIERS DE \$

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE	2025	2024
Matières premières et consommables	6897	3869
Stock lié à Resolve mdx utilisé en R&D	527	-
Diminution de la provision pour stocks obsolètes	(683)	-

Total des inventaires**6741****3869**

Les inventaires sont comptabilisés à leur coût le plus bas ou à leur valeur nette de réalisation. Les inventaires comptabilisés en charges durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2025 s'élevaient à 12,1 millions de dollars (en 2024 : 8,4 millions de dollars ; en 2023 : 5,7 millions de dollars). Ils ont été inclus dans le coût des ventes.

Pendant l'exercice clôturé au 31 décembre 2025, la Société a comptabilisé 0,7 million de dollars de frais liés à stocks obsolètes, dont une perte de valeur de 0,2 million de dollars concernant des stocks qui ne devraient pas être utilisés en raison de la perte de valeur du test Select mdx, qui a été comptabilisée dans le coût des ventes. En outre, la Société a comptabilisé 0,5 million de dollars de stocks obsolètes liés au test Resolve à la suite d'un changement dans les processus de laboratoire qui a rendu certains articles inutilisables ; ces pertes de valeur ont été comptabilisées en frais d'exploitation.

NOTE 14 : Créances commerciales, frais payés d'avance et autres actifs courants**CREANCES COMMERCIALES****EN MILLIERS DE \$****POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE**

	2025	2024
Créances commerciales	14675	14440
Total des créances commerciales	14675	14440

Les créances commerciales se composent essentiellement de réclamations auprès des compagnies d'assurance de nos patients en rapport avec nos tests de diagnostic.

En vertu de la méthode de comptabilisation des recettes de la Société décrite plus en détail dans la Note 2.7, le solde total des créances comptables pourrait être présenté en relation avec la date de revendication comme suit :

CREANCES RECOUVRABLES PAR DATE DE REVENDICATION**EN MILLIERS DE \$****POUR L'EXERCICE CLOTURE AU**

	Mois				Pas dues	Total
	1 à 3 mois	4 à 6 mois	7 à 12 mois			
31 décembre 2025	8209	3845	2475	146	14675	
31 décembre 2024	8304	3454	2575	107	14440	

FRAIS PAYES D'AVANCE ET AUTRES ACTIFS COURANTS**EN MILLIERS DE \$****POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE**

	2025	2024
Frais payés d'avance	1865	1561
Dépôts	103	135
TVA récupérable	53	92
Total des frais payés d'avance et autres actifs circulants	2021	1788

Les frais payés d'avance se composent principalement des primes d'assurances payées d'avance et des contrats d'entretien payés d'avance.

Tous les actifs financiers au coût amorti sont exprimés après déduction des pertes de crédit attendues considérées comme non significatives.

NOTE 15 : Trésorerie et équivalents de trésorerie**EN MILLIERS DE \$****POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE**

	2025	2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29032	46798
Total de trésorerie et équivalents de trésorerie	29032	46798

Les soldes des comptes en banque, les liquidités détenues par la Société et les dépôts bancaires à court terme ont une échéance initiale de moins de 3 mois et sont placés auprès de banques notées minimum « A ». La valeur comptable de ces actifs avoisine leur juste valeur.

La Société n'avait aucune encaisse affectée ni en 2025 ni en 2024, mais elle est tenue de maintenir certains niveaux de trésorerie et d'équivalents de trésorerie non soumis à restrictions lors de différentes périodes, dont les évaluations mensuelles, initialement à un minimum de 20 millions de dollars et ensuite de réduire ce montant à un minimum de 5 millions de dollars après la réalisation de certaines étapes. Le montant minimum de trésorerie a été temporairement abaissé à 12,5 millions de dollars jusqu'au 31 décembre 2024 (veuillez-vous référer à la Note 16 pour plus de détails).

NOTE 16 : Prêts, emprunts, obligations découlant de contrats de location et autres passifs financiers

Prêts, emprunts et passifs découlant de contrats de location

EN MILLIERS DE \$

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE

	2025	2024
Total des prêts et emprunts non courants		
Prêts	76197	50967
Passifs de location (*)	8509	7413
Total des prêts et emprunts non courants	84706	58380

EN MILLIERS DE \$

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE

	2025	2024
Prêts et emprunts courants		
Prêts	-	324
Passifs de location (*)	1898	1360
Total des prêts et emprunts courants	1898	1684

(*) l'évolution est liée à l'évolution des actifs au titre du droit d'usage et est décrite plus en détail dans la Note 12.

Contrat de crédit conclu avec OrbiMed

Le 1^{er} mai 2024, la Société a conclu un contrat de crédit de 100 millions de dollars (le « Contrat de crédit ») avec certains fonds gérés par OrbiMed Advisors LLC (« OrbiMed »). Aux mois de juillet et d'août 2024, la Société et OrbiMed ont effectué des modifications au Contrat de crédit. Certaines clauses financières ont été modifiées et certains frais de modification sont devenus payables. Le Contrat de crédit prévoit une facilité de crédit garantie de premier rang d'une durée de cinq ans et d'un montant total principal pouvant atteindre 100 millions de dollars (la « Facilité de prêt »), dont (i) 55 millions ont été avancés le 1^{er} mai 2024, (ii) 25 millions ont été avancés le 10 mars 2025 et (iii) 20 millions ont été avancés le 30 mars 2026. Toutes les obligations découlant du Contrat de crédit sont garanties par la quasi-totalité des actifs de la Société, y compris les droits de propriété intellectuelle.

Pendant la durée de la Facilité de prêt, les intérêts payables en numéraire par la Société courent sur tous les montants impayés au titre de la Facilité de prêt à un taux annuel égal au plus élevé entre (x) le taux de financement au jour le jour garanti (« SOFR ») pour la période concernée et (y) 2,50 % plus, dans les deux cas, 8,50 %. En cas de défaut de paiement, tout montant impayé au titre de la Facilité de prêt portera des intérêts à un taux de 4,00 % en sus du taux d'intérêt habituellement applicable. La Société paiera certains frais relatifs à la Facilité de prêt, y compris une commission en avance, des frais sur la partie non utilisée de la Facilité de prêt, des frais d'administration, une prime de remboursement et des frais de sortie, ainsi que certains autres frais et dépenses encourus par OrbiMed.

Si, au cours d'un trimestre et jusqu'à la date d'échéance de la Facilité de prêt, les recettes nettes de la Société n'atteignent pas certains montants minimums, alors la Société devra, sous réserve de certains droits de recours spécifiés dans le Contrat de crédit, commencer à rembourser le montant impayé principal de la Facilité de prêt en mensualités égales, ainsi que les intérêts courus sur le montant principal remboursé, une prime de remboursement et d'autres frais, jusqu'à la date d'échéance de la Facilité de prêt. La Société remboursera intégralement les montants impayés au titre de la Facilité de prêt immédiatement en cas d'accélération résultant d'un cas de défaut de paiement, tel que décrit dans le Contrat de crédit, et versera également une prime de remboursement et d'autres frais. En outre, la Société sera tenue de maintenir certains niveaux de trésorerie et d'équivalents de trésorerie non soumis à restrictions lors de différentes périodes, dont les évaluations mensuelles, initialement à un minimum de 20 millions de dollars et ensuite de réduire ce montant à un minimum de 5 millions de dollars après la réalisation de certaines étapes.

La Société a également accepté d'émettre des warrants (les « Warrants ») à des affiliés d'OrbiMed pour souscrire jusqu'à 1 243 060 nouvelles actions ordinaires, sans valeur nominale (« Actions ordinaires »), à un prix d'exercice de 2,4134 dollars par Action ordinaire. Les Warrants ont été émis le 20 juin 2024, après l'approbation des actionnaires de la Société, et ont une durée de cinq ans à compter de leur date d'émission. Les conditions générales des Warrants contiennent des dispositions ordinaires en matière d'ajustement des actions, ainsi qu'une protection du prix moyen pondéré dans certaines circonstances.

Le Contrat de crédit conclu avec OrbiMed constitue un instrument financier hybride, qui comprend un passif financier hôte, à savoir la Facilité de prêt, ainsi que deux dérivés incorporés, à savoir les Warrants accordés à OrbiMed et un droit d'acompte détenu par la Société.

Les deux dérivés incorporés sont considérés comme n'étant pas étroitement liés à l'instrument financier hôte. La valeur comptable initiale de l'instrument hôte devient le montant résiduel, à savoir le produit reçu d'OrbiMed, net des coûts de transaction, moins la juste valeur des deux dérivés incorporés. Ensuite, l'instrument financier hôte est comptabilisé au coût amorti, la Société considérant tous les flux de trésorerie futurs attendus au titre de la Facilité de prêt, tandis que le droit d'acompte est considéré comme un actif financier comptabilisé à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Au moment de leur émission, les Warrants constituent un instrument de fonds propres, sans réévaluation ultérieure. Les Warrants accordés à OrbiMed ont été évalués à 2,1 millions de dollars au 1^{er} mai 2024, sur la base d'un modèle binomial avec une volatilité estimée à 71,68 %.

Facilité de crédit d'Innovatus

Dans le cadre de la Facilité de prêt d'OrbiMed, la facilité de crédit d'Innovatus a été entièrement remboursée le 1^{er} mai 2024. Par conséquent, le passif financier hôte ainsi que l'option d'achat convertible du dérivé incorporé d'Innovatus ont été retirés de l'état de la situation financière.

Paycheck Protection Program

Le 20 avril 2020, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale américaine MDxHealth Inc., a contracté un prêt du « Paycheck Protection Program » (PPP) auprès de la U.S. Small Business Administration (SBA) pour un montant de 2 316 000 dollars en vertu de la loi américaine « Coronavirus Aid, Relief and Economic Security » (CARES). Le prêt est consenti pour une durée de cinq ans et porte un taux d'intérêt annuel de 1,0 %. Au 31 décembre 2025, tous les montants dus au titre du prêt PPP ont été remboursés.

Outre les prêts qu'elle a contractés, la Société possède plusieurs obligations découlant de contrats de location. Les contrats de location ont été consentis pour une durée de 3 à 6 ans.

Les échéances des prêts et emprunts se présentent comme suit à la date du bilan financier :

EN MILLIERS DE \$

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE

	2025	2024
Prêts		
À moins d'un an	-	324
Deux à cinq ans	80000	55000
Contrats de location		
À moins d'un an	2601	2076
Deux à sept ans	10302	9150

Remarque : tous les chiffres indiqués dans ce tableau sont non actualisés et reflètent les paiements futurs en numéraire (capital et intérêts)

Autres passifs financiers

EN MILLIERS DE \$

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE

	2025	2024
Autres passifs financiers		
Autres passifs financiers non courants	25807	41445
Autres passifs financiers courants	30565	26411
Total des autres passifs financiers	56372	67856

Contrepartie éventuelle liée à GPS

Dans le cadre de l'acquisition du test GPS auprès d'Exact Sciences en août 2022, et du contrat d'achat d'actifs modifié ultérieurement en août 2023, une contrepartie conditionnelle d'un montant de 82,5 millions de dollars au maximum doit être versée par MDxHealth à Exact Sciences à l'atteinte de certains objectifs de recettes liés aux exercices 2023 à 2025, le montant maximum payable en 2023 et 2024 ne devant pas dépasser 30 millions de dollars et 40 millions de dollars, respectivement. Le passif comptabilisé reflète une estimation pondérée par la probabilité de la valeur actuelle nette courante qui devrait devenir payable. Les ajustements futurs de la juste valeur de cette contrepartie éventuelle seront comptabilisés dans le compte de résultat.

Au cours de l'année 2025, la Société a versé à Exact Sciences une contrepartie conditionnelle d'un montant de 28,0 millions de dollars, correspondant aux objectifs de revenus liés aux recettes GPS mdx de 2024. Cette contrepartie conditionnelle a été divisée en deux dans le tableau consolidé des flux de trésorerie : 19,7 millions de dollars ont été classés en sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement (correspondant au règlement de la juste valeur initiale du passif comptabilisé à la date d'acquisition) et 8,3 millions de

dollars ont été classés en sorties de trésorerie liées aux activités de financement (correspondant au règlement des ajustements de la juste valeur ultérieurs).

Au 31 décembre 2025, la valeur du passif éventuel pour le test GPS, y compris l'ajustement de la juste valeur comptabilisé dans les autres passifs financiers non courants, s'élève à 49,1 millions de dollars, dont 28,0 millions sont courants. Veuillez-vous référer à la Note 2.4 pour plus de détails concernant le traitement comptable et les taux d'actualisation utilisés.

Le 9 janvier 2026, MDxHealth et Exact Sciences ont signé un avenant visant à reporter et à prolonger la contrepartie conditionnelle selon le calendrier et les montants suivants : 15,0 millions de dollars en 2026, 18,0 millions de dollars en 2027 et 21,5 millions de dollars en 2028. Veuillez-vous référer à la Note 28 pour plus de détails sur cet amendement.

Contrepartie éventuelle liée à ExoDx

Dans le cadre de l'acquisition d'ExoDx auprès de Bio-Techne le 15 septembre 2025, MDxHealth versera à Bio-Techne une contrepartie conditionnelle d'un montant total pouvant atteindre 10 millions de dollars, payable en annuités égales au cours des quatre prochaines années, 50 % devant être payés en espèces et 50 % en espèces ou en actions, au choix de MDxHealth. Le passif comptabilisé reflète une estimation pondérée par la probabilité de la valeur actuelle nette courante qui devrait devenir payable. Les ajustements futurs de la juste valeur de cette contrepartie éventuelle seront comptabilisés dans le compte de résultat. Au 31 décembre 2025, la valeur du passif éventuel pour ExoDx, y compris l'ajustement de la juste valeur comptabilisé dans les autres passifs financiers, s'élève à 6,8 millions de dollars, dont 2,1 millions sont courants. Veuillez-vous référer à la Note 2.4 pour plus de détails concernant le traitement comptable et les taux d'actualisation utilisés.

L'option de MDxHealth de régler la contrepartie conditionnelle en actions

La juste valeur de l'option de la Société de régler l'obligation de contrepartie conditionnelle en numéraire ou par l'émission d'actions supplémentaires de la Société a été évaluée en utilisant un modèle d'évaluation Monte Carlo qui prend en compte plusieurs facteurs, notamment l'évolution escomptée du cours de l'action de la Société. Au 31 décembre 2025, ce modèle d'évaluation est considéré comme une donnée de niveau 3 et a été enregistré comme un actif financier de 0,5 million de dollars.

Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers comprenaient auparavant une contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de NovioGendix en 2015, pour laquelle la Société a comptabilisé une variation de la juste valeur de 0,1 million de dollars au titre des charges financières. Compte tenu de la récente acquisition d'Exosome Diagnostics et du passage de certains clients du test Select mdx au test Exo mdx, la Société estime qu'aucun paiement d'étape ne sera versé à NovioGendix à l'avenir et a donc ramené la contrepartie éventuelle à 0 \$, ce qui s'est traduit par un produit de 0,7 million de dollars comptabilisé dans les autres recettes d'exploitation. La juste valeur était auparavant basée sur les futurs flux de trésorerie ajustés à différents scénarios actualisés en utilisant un taux d'intérêt de 20,76 %. La structure des scénarios possibles et la probabilité de chacun d'entre eux sont réévaluées par la direction à chaque reddition des comptes et nécessitent une prise de décision de la direction concernant le résultat et la probabilité des différents scénarios (voir Note 16 pour en savoir plus).

Un rapprochement des mouvements de trésorerie et des mouvements hors trésorerie liés aux prêts et emprunts, aux passifs de location et aux autres passifs financiers est présenté ci-dessous :

<i>EN MILLIERS DE \$</i>	<i>PRETS ET EMPRUNTS</i>		<i>AUTRES PASSIFS FINANCIERS</i>	
	<i>2025</i>	<i>2024</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
<i>POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE</i>				
Solde initial	51291	36207	67856	66154
Mouvements de trésorerie				
Prêts et emprunts remboursés ¹ et contrepartie éventuelle (Innovatus / PPP/ Exact Sciences / NovioGendix)	(324)	(39 540)	(27 971)	(555)
Prêts et emprunts reçus (OrbiMed)	25000	53011		
Frais de modification et autres frais liés au contrat conclu avec OrbiMed	(871)	(704)		
Mouvements hors trésorerie				
Comptabilisation des frais de prêt d'Innovatus pas encore amortis à la date de remboursement anticipé		2493		
Comptabilisation des frais de prêt d'OrbiMed à amortir		(1 715)		
Comptabilisation du paiement initial dans le cadre de l'acquisition d'ExoDx			4539	
Comptabilisation de la contrepartie éventuelle liée à ExoDx			6273	
Comptabilisation de la contrepartie éventuelle liée à plateforme d'innovation			470	

Règlement de l'obligation ExoDx par l'émission d'actions			(4 539)	
Reclassification des warrants en tant qu'instrument de fonds propres				(1 116)
Comptabilisation du solde restant à taux d'intérêt effectif d'Innovatus à la clôture du prêt		663		
Frais d'extinction de la dette d'Innovatus				(27)
Ajustement du taux d'intérêt réel effectif (Innovatus et OrbiMed)	1101	876		
Variations de juste valeur comptabilisées par le biais du compte de résultat			9744	3400
Solde final	76197	51291	56372	67856

¹ Y compris les montants payés pour les frais de clôture du prêt d'Innovatus

Ajustements de la juste valeur comptabilisés en 2025 pour les autres passifs financiers liés à :

EN MILLIERS DE \$

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE

		2025
Diminution de la contrepartie éventuelle de NovioGendix		(572)
Augmentation de la contrepartie éventuelle de GPS		9826
Augmentation de la contrepartie éventuelle liée à ExoDx		490
Total de l'ajustement de la juste valeur		9744

EN MILLIERS DE \$

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE

	PASSIFS DE LOCATION	
	2025	2024
Solde de départ	8773	5058
Mouvements de trésorerie		
Remboursement des passifs de location	(2 322)	(1 883)
Mouvements hors trésorerie		
Intérêts accumulés	786	384
Nouveaux contrats de location	4106	6277
Modifications et réévaluations des contrats de location	(751)	-
Cessions	(185)	(1 063)
Solde de clôture	10407	8773

NOTE 17 : Fournisseurs et autres créditeurs

DETTES COMMERCIALES

EN MILLIERS DE \$

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE

	2025	2024
Dettes commerciales	4782	4469
Provisions pour factures à recevoir	5548	3532
Total dettes commerciales	10330	8001

AUTRES PASSIFS COURANTS

EN MILLIERS DE \$

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE

	2025	2024
Rémunérations	6420	6068
Autres comptes de régularisation	321	499
Total des autres passifs courants	6741	6567

NOTE 18 : Instruments financiers et juste valeur

Le tableau montre les principaux actifs et passifs financiers de la Société. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, à l'exception des contreparties éventuelles relatives aux acquisitions et des instruments financiers dérivés comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Tous les actifs et passifs financiers sont considérés comme ayant des valeurs comptables qui ne diffèrent pas sensiblement de leur juste valeur.

EN MILLIERS DE \$

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE

	2025	2024	<i>Hierarchie de la juste valeur</i>
Actifs financiers			
À la juste valeur :			
Option de paiement de la contrepartie conditionnelle liée à GPS en actions	530	502	Niveau 3
Option de paiement de la contrepartie conditionnelle liée à Exosome	233	-	Niveau 3
Droit de remboursement anticipé du prêt OrbiMed	733	434	Niveau 3
Sous-total des actifs financiers à la juste valeur	1496	936	
Au coût amorti :			
Créances commerciales	14675	14440	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29032	46798	
Sous-total des actifs financiers à leur coût amorti	43707	61238	
Total des actifs financiers	45203	62174	
Passifs financiers			
À la juste valeur :			
Autres passifs financiers			
Contrepartie éventuelle liée à GPS	49139	67284	Niveau 3
Contrepartie éventuelle liée à Exosome	6763	-	Niveau 3
Contrepartie éventuelle liée à la plateforme d'innovation	470	-	Niveau 3
Contrepartie éventuelle liée à NovioGendix	-	572	Niveau 3
Sous-total des passifs financiers à la juste valeur	56372	67856	
Au coût amorti :			
Prêts et emprunts	76197	51291	Niveau 2
Passifs de location	10407	8773	
Dettes commerciales	10330	8001	
Sous-total des passifs financiers à leur coût amorti	96934	68065	
Total des passifs financiers	153306	135921	

Évaluation à la juste valeur comptabilisée — Technique d'évaluation et données principales

La juste valeur des instruments financiers a été déterminée sur la base des méthodes et hypothèses suivantes :

- La juste valeur du droit de la Société à régler une partie (ou la totalité) de la contrepartie éventuelle (contrepartie conditionnelle) due à Exact Sciences, dans le cadre de l'acquisition du test GPS, ainsi que la juste valeur du droit de la Société de payer jusqu'à 50 % de la contrepartie conditionnelle due à Bio-Techne (dans le cadre de l'acquisition d'ExoDx) par l'émission d'actions, est fondée sur un modèle d'évaluation Monte Carlo, qui évalue certains scénarios dans lesquels cette option de règlement serait préférable pour la Société.
- La juste valeur du droit de la Société au remboursement anticipé du prêt OrbiMed a été déterminée sur la base de certaines données, et plus particulièrement les notations de crédit, la probabilité de changement dans les notations de crédit et les taux d'actualisation.
- La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, les créances commerciales, les autres actifs courants et les dettes commerciales se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur courte durée ;
- La juste valeur des prêts et emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif se rapproche de leur valeur comptable (niveau 2) :
 - o **OrbiMed (2024)** : le passif financier hôte a été obtenu à un taux d'intérêt variable basé sur le plus élevé entre (x) le SOFR pour la période concernée et (y) 2,50 % plus, dans les deux cas, 8,50 %.

- Les contrats de location sont évalués à la valeur actualisée des loyers restants, en utilisant un taux d'actualisation basé sur le taux d'emprunt marginal à la date d'entrée en vigueur de ces contrats de location. Leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable.
- La juste valeur des contreparties éventuelles à payer à Bio-Techne (pour l'acquisition d'ExoDx), à Exact Sciences (pour l'acquisition de GSP) et à NovioGendix, présentées dans l'état clos de la situation financière aux lignes « Autres passifs financiers non courants » et « Autres passifs financiers courants » est fondée sur une estimation du prix d'achat conditionnel/des paiements conditionnels découlant d'obligations contractuelles (niveau 3). Ce montant est initialement comptabilisé comme faisant partie du prix d'achat, puis évalué à la juste valeur, les changements étant comptabilisés dans les autres produits d'exploitation du compte de résultat.
 - **ExoDx** : la juste valeur de la contrepartie éventuelle due à Bio-Techne est calculée sur la base de la valeur actuelle nette des futurs paiements attendus, qui seront effectués en annuités égales au cours des quatre prochaines années, sous réserve de certaines conditions. Cette contrepartie éventuelle avait initialement été comptabilisée avec le prix d'achat alloué pour ce regroupement d'entreprises. Des ajustements à la juste valeur entraînant des charges totales de 0,5 million de dollars ont été enregistrés au 31 décembre 2025. La Société a appliqué un taux d'actualisation de 17,49 %. Une hausse (baisse) hypothétique de 1,5 % du taux d'actualisation entraînerait une baisse (hausse) de la juste valeur d'environ -0,2 million de dollars (+0,2 million de dollars), en supposant que toutes les autres variables restent constantes.
 - **GPS** : la juste valeur de la contrepartie éventuelle due à Exact Sciences est calculée sur la base d'une estimation de la valeur actuelle nette du solde de la contrepartie conditionnelle, soit 54,5 millions de dollars. Cette contrepartie éventuelle avait initialement été comptabilisée avec le prix d'achat alloué pour ce regroupement d'entreprises. Des ajustements à la juste valeur entraînant des charges totales de 9,8 millions de dollars ont été enregistrés au 31 décembre 2025, dont 10,1 millions de dollars comptabilisés dans les charges financières et 0,3 million de dollars dans les charges d'exploitation. La Société a appliqué un taux d'actualisation de 17,49 %. Une hausse (baisse) hypothétique de 1,5 % du taux d'actualisation entraînerait une baisse (hausse) de la juste valeur d'environ -0,4 million de dollars (+0,4 million de dollars), en supposant que toutes les autres variables restent constantes. Le 9 janvier 2026, MDxHealth et Exact Sciences ont signé un avenant visant à reporter et à prolonger la contrepartie conditionnelle selon le calendrier et les montants suivants : 15,0 millions de dollars en 2026, 18,0 millions de dollars en 2027 et 21,5 millions de dollars en 2028. Veuillez-vous référer à la Note 28 pour plus de détails sur cette modification.
 - **NovioGendix** : la Société a appliqué un taux d'actualisation de 20,76 %. Une évaluation nette négative de la juste valeur de 0,6 dollar a été comptabilisée dans les états financiers consolidés de 2025, dont 0,7 million de dollars en produits d'exploitation et 0,1 million de dollars en charges financières. Compte tenu de la récente acquisition d'Exosome Diagnostics et du passage de certains clients du test Select mdx au test Exo mdx, la Société estime qu'aucun paiement d'étape ne sera versé à NovioGendix à l'avenir et a donc ramené le passif de la contrepartie éventuelle à 0 \$.

Hierarchie de la juste valeur :

La Société utilise la hiérarchie suivante pour déterminer et déclarer la juste valeur des instruments financiers par une technique d'évaluation :

- **Niveau 1** : prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques ;
- **Niveau 2** : autres techniques pour lesquelles toutes les données qui ont un effet significatif sur la juste valeur comptabilisée sont observables, directement ou indirectement ; et
- **Niveau 3** : techniques utilisant des données qui ont un effet significatif sur la juste valeur comptabilisée et qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Aucun actif ou passif financier n'a été reclassé entre les catégories d'évaluation au cours de l'exercice.

Une conciliation des mouvements de trésorerie et des mouvements hors trésorerie liés aux passifs financiers de niveau 3 est présentée ci-dessous :

<i>EN MILLIERS DE \$</i>	<i>INSTRUMENTS FINANCIERS</i>		<i>CONTREPARTIE EVENTUELLE</i>	
	<i>DERIVES (INNOVATUS)</i>		<i>(NOVIOGENDIX, GPS, ET EXODX)</i>	
	<i>2025</i>	<i>2024</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE				
Solde initial	-	192	67856	65962
Mouvements de trésorerie				
Paiements de contrepartie éventuelle	-	-	(27 971)	(555)
Mouvements hors trésorerie				
Comptabilisation du paiement initial lié à l'acquisition d'ExoDx			4539	
Comptabilisation de la contrepartie éventuelle liée à ExoDx			6273	
Comptabilisation de la contrepartie éventuelle liée à la Plateforme d'innovation			470	
Règlement de l'obligation ExoDx par l'émission d'actions			(4 539)	
Warrants de 5 ans détenus par Exact Sciences ¹	-			(1 116)
Dérivé incorporé de l'option d'achat convertible d'Innovatus ²	-	(27)		-
Variations de juste valeur comptabilisées par le biais du compte de résultat	-	(165)	9744	3565
Solde final	-	-	56372	67856

¹ Reclassification en tant que fonds propres en 2024

² Juste valeur ajustée à zéro en raison du remboursement intégral du prêt d'Innovatus

Warrants de 5 ans détenus par Exact Sciences : La juste valeur du warrant détenu par Exact Sciences pour acquérir jusqu'à 1 million d'actions de MDxHealth a été évaluée sur la base d'un modèle d'évaluation binomial qui a pris en compte plusieurs facteurs, dont l'évolution escomptée du cours de l'action de la Société à partir du cours de l'action au 31 décembre 2023 de 3,94 \$ avec une volatilité estimée à 72,99 % et un prix d'exercice contractuel de 5,265 \$. Au 31 décembre 2023, ce modèle d'évaluation est considéré comme une donnée de niveau 3 et a été évalué comme un passif financier de 2,2 millions de dollars. Depuis l'approbation de l'émission des Warrants lors de l'assemblée générale de la Société le 20 juin 2024, les warrants ne sont plus considérés comme un passif financier et ont donc été reclassés en tant que fonds propres en tant qu'instrument de fonds propres à la juste valeur alors en vigueur de 1,1 million de dollars, compte tenu du cours de l'action de 2,67 dollars au 20 juin 2024 et d'une volatilité estimée à 71,46 %.

NOTE 19 : Perte par action

La perte de base par action est calculée en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice, en tenant compte du regroupement d'actions dans un rapport de 1 pour 10 qui a eu lieu en novembre 2023.

<i>EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>	<i>2023</i>
Perte de l'exercice, en milliers de \$	(33 519)	(38 069)	(43 100)
Perte de base et diluée par action, en \$	(0,67)	(1,16)	(1,66)
<i>NOMBRE MOYEN PONDERE D' ACTIONS</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>	<i>2023</i>
Nombre moyen pondéré d'actions pour la perte de base et diluée par action	49962852	32859629	25910696

Au 31 décembre 2025, 2024 et 2023, la Société possédait des actions potentielles dilutives sous forme de warrants, de contreparties éventuelles et de prêts convertibles (voir Notes 16 et 23 pour en savoir plus) La perte diluée par action tient compte de l'incidence des titres potentiellement dilutifs, sauf pour les périodes au cours desquelles une perte est constatée, car l'inclusion d'actions ordinaires potentielles provoquerait un effet antidilutif.

NOTE 20 : Gestion du risque financier

GESTION DU CAPITAL

Le capital se compose de fonds propres attribuables aux actionnaires, d'emprunts, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La Société vise à maintenir une base de capital solide afin de préserver la confiance des investisseurs et des créanciers et de maintenir le développement futur de ses activités. Les objectifs de la Société quant à la gestion de son capital sont de maintenir des liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins en fonds de roulement, financer les investissements et les achats de capitaux et préserver sa capacité à poursuivre ses activités. La Société évalue régulièrement le capital pour s'assurer que les exigences statutaires en matière de capital sont respectées et pourrait proposer des augmentations de capital aux assemblées des actionnaires afin de s'assurer que le capital nécessaire reste intact.

RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit est lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux dépôts bancaires à court terme ainsi qu'à l'exposition de crédit auprès de partenaires. Le risque de crédit désigne les risques qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, ce qui entraînerait des pertes financières pour la Société.

Fin 2025, la Société interagissait avec plus de 1 000 clients différents, ce qui constitue une réduction systématique du risque de crédit par rapport aux périodes antérieures.

Dans le système de santé américain et en particulier, dans le secteur des laboratoires CLIA de diagnostic moléculaire, où les services de diagnostic connaissent des évolutions technologiques rapides, les entreprises fournissent des services aux professionnels de la santé et à leurs patients, tout en étant remboursées par les systèmes d'assurance commerciaux et gouvernementaux. Souvent, ces services sont fournis hors du réseau et sans contrats de fournisseur. En conséquence, il y a un risque lié au remboursement, indépendant du risque de crédit, qui peut se traduire par une incertitude de la valeur de remboursement, des retards de paiement et, enfin, par un non-paiement. Cette situation a une incidence sur la comptabilisation des recettes et les encaissements de fonds de la Société.

Outre le risque lié au remboursement associé à des débiteurs tiers commerciaux, le risque de crédit peut également survenir des montants dus directement par les patients. Dans de nombreux cas, les payeurs couvriront l'ensemble du coût des tests. Par exemple, pour les tests qui sont soumis au barème de frais des laboratoires cliniques, il n'y a pas de quote-part personnelle, de co-assurance ou de franchise pour les patients couverts par le programme Medicare traditionnel. Cependant, les patients couverts par les compagnies d'assurance commerciales peuvent être responsables d'une quote-part personnelle, d'une co-assurance et/ou d'une franchise, en fonction de leur plan d'assurance maladie et des avantages qui y sont liés. Il existe un risque de crédit pour les patients qui ne peuvent pas payer leur quote-part personnelle ou leur franchise.

La Société suit régulièrement et de près le respect des délais de paiement par ses clients. Au 31 décembre 2025, les créances comptables s'élevaient à 14,7 millions de dollars et aucune provision pour perte de crédit attendue n'était enregistrée. Aucune perte de crédit attendue n'a été enregistrée pour d'autres actifs financiers portés à leur coût amorti, car ils ne sont liés à aucun risque de crédit.

Le risque de crédit sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 29,0 millions de dollars est limité, du fait que les contreparties sont des banques notées minimum « A » par les agences de notations internationales.

RISQUE DE PERTE SUR LES TAUX D'INTERET

En 2024, la Société a conclu une convention de prêt de 60 mois avec OrbiMed pour un montant total de 100 millions de dollars, dont 80 millions de dollars avaient été utilisés au 31 décembre 2025 (voir Note 16 pour en savoir plus). Le prêt est consenti à un taux annuel variable égal au plus élevé entre (x) le taux SOFR pour la période concernée et (y) 2,50 % plus, dans les deux cas, 8,50 %, et exigera des paiements d'intérêts seulement pendant la durée du prêt. Pour chaque augmentation de 0,25 % du taux préférentiel, les charges d'intérêt de la Société augmenteront d'environ 200 000 dollars par an.

RISQUE DE CHANGE

La devise fonctionnelle de la Société étant le dollar américain, le risque de change est concentré sur les opérations européennes.

Au 31 décembre 2025, les dépôts d'espèces en euros s'élevaient à 33 809 euros.

La Société a conduit une analyse de sensibilité portant sur l'incidence d'une fluctuation de plus ou moins 10 % du taux de change sur ses opérations. L'exposition des opérations au risque de change est négligeable compte tenu de la taille limitée des opérations européennes et de leur contribution au chiffre d'affaires de la Société dans son ensemble.

RISQUE DE LIQUIDITE

La Société gère son risque de liquidité en conservant des réserves adéquates, en suivant en permanence les flux de trésorerie prévus et réels et en faisant correspondre les profils d'échéance de ses actifs et de ses passifs financiers. À la date du présent rapport, la Société a conclu 2 conventions de prêt avec des banques et des institutions étatiques et 12 contrats de location (voir Notes 12 et 16).

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE 2025	TOTAL DES FLUX				
	MOINS DE 1 AN	1-2 ANS	3-7 ANS	TRESORERIE CONTRACTUELS	VALEUR COMPTABLE
Non dérivés					
Dettes commerciales	10330	-	-	10330	10330

Prêts	-	-	80000	80000	76197
Passifs de location	2601	2455	7857	12903	10407
Total	12931	2445	87857	103233	96934

	<i>TOTAL DES FLUX DE</i>				
<i>POUR LES EXERCICES CLOTURES AU MARDI 31 DECEMBRE 2024 EN MILLIERS DE \$</i>	<i>MOINS DE 1 AN</i>	<i>1-2 ANS</i>	<i>3-7 ANS</i>	<i>TRESORERIE CONTRACTUELS</i>	<i>VALEUR COMPTABLE</i>
Non dérivés					
Dettes commerciales	8001	-	-	8001	8001
Prêts	325	-	55000	55325	51291
Passifs de location	2076	1954	7195	11225	8773
Total	10402	1954	62195	74551	68065

Remarque : hormis pour la valeur comptable, tous les chiffres indiqués dans ce tableau sont non actualisés et reflètent des paiements futurs en numéraire.

La Société s'est également engagée à effectuer, entre 2026 et 2028, une sortie de fonds supplémentaire d'un montant total de 54,5 millions de dollars payable en numéraire (ou par l'émission d'actions, sous réserve de certaines restrictions) par MDxHealth à Exact Sciences.

AUTRES RISQUES

La Société a souscrit certaines polices d'assurance couvrant (i) l'incendie, le vol et d'autres dommages corporels, (ii) les produits, les études cliniques et la responsabilité civile, et (iii) la responsabilité des dirigeants et des cadres. À ce jour, aucune demande significative de dédommagement n'a été présentée en vertu de ces polices d'assurance, et il est impossible de garantir que ces assurances pourront couvrir tous les dommages éventuels subis.

NOTE 21 : Capital social et réserves

Au 31 décembre 2025 et 2024, le capital social de la Société était représenté par le nombre d'actions suivant (unités). Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions (actions ordinaires), qui n'ont pas de valeur nominale.

<i>POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
Actions ordinaires	51364520	49497334
Total des actions en circulation	51364520	49497334

Le 25 septembre 2024, la Société a finalisé un appel public à l'épargne de 20 millions d'actions au prix public de 2 dollars par Action ordinaire pour un produit brut total de 40,0 millions de dollars avant déduction des commissions et des frais d'offre estimés. Le 28 octobre 2024, les souscripteurs ont exercé leur option de surallocation pour acheter 2 209 241 actions supplémentaires, ce qui a permis à MDxHealth de bénéficier d'un produit brut supplémentaire de 4,4 millions de dollars. À la suite de cette émission, le capital social de la Société est passé de 164 302 752,89 euros à 204 245 492,10 euros et le nombre d'actions émises et en circulation est passé de 27 288 093 à 49 497 334 actions ordinaires.

Le 1^{er} octobre 2025, dans le cadre de l'acquisition d'ExoDx (décrite en détail dans la Note 3), 1 867 186 actions de la Société ont été émises en faveur de Bio-Techne, à un prix par action égal à 2,4311 \$. À la suite de cette émission, le capital social de la Société est passé de 204 245 492,10 € à 208 111 701,01 € et le nombre d'actions émises et en circulation est passé de 49 497 334 à 51 364 520 actions ordinaires.

<i>EN MILLIERS DE \$</i>	<i>CAPITAL SOCIAL</i>	<i>PRIME D'EMISSION</i>
Au 1^{er} janvier 2024	173931	153177
Sept/Oct 2024 — Émission de 22 209 241 actions (*)	40739	-
Au 31 décembre 2024	214670	153177
Acquisition d'Exosome – Émission de 1 867 186 actions	4539	-
Au 31 décembre 2025	219209	153177

(*) déduction faite des frais

Le capital social et la prime d'émission s'élevaient à :

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE

EN MILLIERS DE \$

	2025	2024
Capital social selon les comptes statutaires	241249	236215
Coûts d'augmentation de capital	(22 040)	(22 045)
Capital social selon IFRS	219209	214670
Prime d'émission	153177	153177
Capital social et prime d'émission	372386	367847

L'historique du capital social est disponible à la rubrique « Informations générales ; capital et actions ».

Conformément à l'autorisation octroyée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 30 juin 2023, le Conseil d'administration était autorisé à augmenter le capital social de la Société, en une ou plusieurs fois, d'un montant total maximal de 163 471 629,58 euros (excluant la prime d'émission, le cas échéant) pour une période de 5 ans à dater du 7 juillet 2023.

Le Conseil d'administration a utilisé ses pouvoirs dans le cadre du capital autorisé (approuvé le 30 juin 2023) en émettant 22 209 241 nouvelles actions en septembre et octobre 2024 dans le cadre de l'appel public à l'épargne décrit ci-dessus, ainsi qu'en émettant 1 867 186 actions en octobre 2025 dans le cadre de l'acquisition d'ExoDx. Par conséquent, le Conseil d'administration dispose donc toujours de l'autorité, en vertu du capital autorisé, d'augmenter le capital social de la Société d'un montant total maximal de 118 831 558,15 euros (excluant la prime d'émission, le cas échéant).

En plus des actions en circulation de la Société :

- un total de 7 410 000 droits de souscription de la Société ont été créés, dont 6 610 600 droits de souscription ont été octroyés au 31 décembre 2025, ce qui permet à leurs détenteurs (en supposant que tous les droits de souscription soient octroyés et exercés) de souscrire à un total de 2 985 468 nouvelles actions avec droit de vote (voir Note 23 pour en savoir plus) ; Les 799 400 droits de souscription restants n'ont pas encore été octroyés et sont actuellement toujours gérés par le Conseil d'administration de la Société ;
- 1 000 000 d'actions ordinaires peuvent être émises lors de l'exercice des warrants en circulation émis à Genomic Health, Inc. à un prix d'exercice de 5,265 dollars par action ordinaire
- dans le cadre du Contrat de crédit conclu entre la Société et OrbiMed en mai 2024, OrbiMed a le droit de convertir 1 243 060 warrants en actions à un prix de conversion par action égal à 2,2459 dollars (voir Note 16 pour en savoir plus).
- les actions ordinaires que la Société pourrait émettre en règlement partiel de la contrepartie éventuelle due en vertu du contrat d'acquisition du test GPS pour le cancer de la prostate et du test ExoDx.

NOTE 22 : Régimes de retraite

Aux États-Unis, la Société a opté pour des régimes de retraite à cotisations déterminées pour tous ses salariés admissibles. Les actifs de ces régimes sont détenus séparément de ceux de la Société dans des fonds désignés.

Un coût total de 1,5 million de dollars en 2025 (en 2024 : représente un coût total de 1,4 million de dollars, conformément aux taux établis par les règlements applicables).

NOTE 23 : Rémunération sous forme d'actions

Les warrants sont octroyés à des membres du personnel, à des consultants ou à des administrateurs de la Société et de ses filiales. Chaque warrant permet à son détenteur de souscrire à une nouvelle action de la Société à un prix de souscription déterminé par le Conseil d'administration, dans les limites décidées lors de leur émission. Les warrants émis ont généralement une durée de dix ans à compter de leur émission. À l'expiration de leur terme, les warrants deviennent nuls et non avenue.

En date du 13 novembre 2023, la Société a réalisé un regroupement d'actions pour toutes ses actions en circulation au moyen d'un regroupement d'actions dans un rapport de 1 pour 10 (le « Regroupement d'actions »). Bien que le nombre de warrants n'ait pas changé, le regroupement d'actions a une incidence sur le nombre d'actions pouvant être converties à partir du nombre initial de warrants. Par conséquent, tous les montants des actions ont été ajustés pour refléter le Regroupement d'actions.

Cette rubrique donne un aperçu des warrants en circulation au 31 décembre 2025. Les warrants ont été créés dans le cadre de plans d'incitation sous forme d'actions pour les employés, administrateurs et consultants de la Société.

La Société a créé des régimes d'options d'achat d'actions prévoyant plusieurs portefeuilles de warrants destinés aux employés, administrateurs et consultants en droit d'en bénéficier. Des régimes d'options d'achat d'actions ont été annoncés le 19 juin 2017 (250 000), le 21 juin 2019 (300 000), le 27 mai 2021 (360 000), le 25 mai 2022 (500 000), le 30 juin 2023 (500 000), le 20 juin 2024 (2 000 000) et le 11 avril 2025 (3 500 000) pour un montant total de 7 410 000 warrants créés.

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE	2025	2024
Warrants créés	7410000	4060000
Warrants pouvant être octroyés	(799 400)	(669 549)
Warrants octroyés	6610600	3390451
Warrants résiliés ou expirés	(742 077)	(404 983)
Warrants exercés	-	-
Total des warrants en circulation	5868523	2985468

Au 31 décembre 2025, il y avait 5 868 523 warrants en circulation, permettant à leurs détenteurs de souscrire à 5 868 523 actions de la Société.

Pour l'exercice 2025, 5 868 523 warrants ont été octroyés (en 2024 : 1 538 000), 480 945 warrants ont été résiliés ou ont expirés (en 2024 : 190 305), aucun warrant n'a été exercé (en 2024 : 0), et 579 619 warrants ont été acquis (en 2024 : 337 836).

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE	2025	2024
Au 1 ^{er} janvier	2985468	1637773
Nombre de warrants annulés/radiés au cours de l'année	(480 945)	(190 305)
Nombre de warrants octroyés au cours de l'année	3364000	1538000
Nombre d'actions potentielles découlant de warrants en circulation	5868523	2985468

Le tableau ci-dessous présente les frais de la rémunération sous forme d'actions comptabilisées au compte de résultat :

EN MILLIERS DE \$

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE	2025	2024	2023
Rémunération sous forme d'actions au compte de résultat	2211	1725	665

La charge cumulée de rémunération sous forme d'actions est reprise dans le total des capitaux propres des actionnaires dans l'état consolidé de la situation financière. Ce montant figure dans l'état consolidé de la situation financière pour les warrants exercés et non exercés.

En général, les warrants deviennent définitivement acquis par tranches successives de 25 % par an, pour autant que le bénéficiaire ait effectué au moins un an de service. Il existe cependant certaines exceptions à cette règle, qui sont, le cas échéant, spécifiées dans les régimes d'options d'achat d'actions correspondants.

- Les warrants octroyés aux administrateurs en vertu du régime d'options d'achat d'actions du 21 juin 2019, du régime d'options d'achat d'actions du 27 mai 2021, du régime d'options d'achat d'actions du 25 mai 2022, du régime d'options d'achat d'actions du 30 juin 2023, du régime d'options d'achat d'actions du 22 juin 2024 et du régime d'options d'achat d'actions du 2 mai 2025 sont tous acquis à la date de l'assemblée annuelle qui a lieu au cours de l'année calendrier qui suit celle au cours de laquelle ils ont été octroyés, à condition que le mandat de l'administrateur concerné n'ait pas pris fin ou n'ait pas été résilié.
- Les warrants octroyés aux bénéficiaires non administrateurs en vertu du régime d'options d'achat d'actions du 21 juin 2019, du régime d'options d'achat d'actions du 27 mai 2021, du régime d'options d'achat d'actions du 25 mai 2022, du régime d'options d'achat d'actions du 30 juin 2023, du régime d'options d'achat d'actions du 22 juin 2024, et du régime d'options d'achat d'actions du 2 mai 2025 pourraient faire l'objet d'une procédure d'acquisition manuelle ou personnalisée liée à certaines conditions ou d'une période d'acquisition spécifique de 3 ou 4 ans.

Le tableau ci-dessous présente les warrants actuellement en circulation et leur prix d'exercice à la fin de chaque année comptable couverte par les états financiers :

	ACTIONS POTENTIELLES	
	PRIX D'EXERCICE MOYEN	SUITE A L'EXERCICE DE
WARRANTS	PONDERE	WARRANTS

Octroyés en 2024	1538000	\$	2,60	1538000
Annulés/radiés en 2024	(160 305)	\$	4,85	-
Expirés en 2024	(30 000)	\$	46,67	-
En circulation au 31 décembre 2024	2985468	\$	6,09	2985468
Exerçable au 31 décembre 2024	1098918	\$	11,26	1098918
Octroyés en 2025	3364000	\$	1,58	2756523
Annulés/radiés en 2025	(480 945)	\$	2,34	-
Expirés en 2025	-	\$	-	-
En circulation au 31 décembre 2025	5868523	\$	3,62	5868523
Exerçable au 31 décembre 2025	1703891	\$	7,93	1703891

Le tableau suivant donne un aperçu des actions potentielles en circulation découlant de warrants, par catégorie de personnel, au 31 décembre 2025 et 2024 :

<i>POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE</i>	<i>2025</i>	<i>2024</i>
Administrateur exécutif	3724925	1289375
Administrateurs non exécutifs	168000	215875
Équipe de direction (à l'exception de l'administrateur exécutif)	989700	915912
Autres membres du personnel, consultants et anciens prestataires de services	985898	564306
Total en circulation	5868523	2985468

Au 31 décembre 2025, la fourchette du prix d'exercice de tous les warrants en circulation (acquis et non acquis ; en supposant que 1 warrant = 1 action) se situe entre 1,47 \$ et 49,70 \$. La moyenne pondérée de la durée contractuelle restante de tous les warrants en circulation fin 2025 est de 8,0 ans (en 2024 : 7,7 ans).

La juste valeur de chaque warrant est estimée à la date de son octroi à l'aide du modèle d'évaluation d'option de Black-Scholes et compte tenu des hypothèses suivantes :

<i>DATES</i>	<i>NOMBRE DE WARRANTS OCTROYES</i>		<i>PRIX D'EXERCICE</i>	<i>RENDEMENT ATTENDU DES DIVIDENDES</i>	<i>ATTENDUS VOLATILITE ATTENDUE DES COURS</i>	<i>TAUX D'INTERET SANS RISQUE</i>	<i>DUREE ATTENDUE (MOIS)</i>	
	<i>A DES BENEF. BELGES</i>	<i>A D'AUTRES BENEF.</i>					<i>A DES BENEF. BELGES</i>	<i>A D'AUTRES BENEF.</i>
25 mars 2023	-	30500	€ 3,20	-	71,42%	2,75%	72,26	60,26
3 mai 2023	-	11000	€ 3,30	-	73,64%	2,92%	77,01	65,01
27 avril 2023	-	25000	€ 3,20	-	73,60%	3,10%	77,21	65,21
22 juin 2023	-	1000	€ 3,60	-	72,54%	3,11%	81,34	69,34
30 juin 2023	-	255000	€ 2,90	-	72,62%	3,09%	81,07	69,07
4 juillet 2023	-	1000	€ 3,00	-	72,60%	3,14%	80,94	68,94
5 septembre 2023	-	500	€ 3,00	-	73,75%	3,23%	72,90	60,90
18 septembre 2023	-	85000	€ 2,78	-	73,70%	3,34%	72,48	60,48
18 septembre 2023	-	37500	€ 2,78	-	73,70%	3,34%	78,44	66,44
9 novembre 2023	-	1500	€ 3,09	-	77,60%	3,32%	52,73	40,70
9 novembre 2023	-	7500	€ 3,09	-	77,60%	3,32%	76,75	64,75
1 ^{er} janvier 2024	-	500	\$ 3,94	-	89,60%	3,38%	61,51	49,51
1 ^{er} janvier 2024	-	1500	\$ 3,94	-	89,60%	3,38%	69,01	57,01

1 ^{er} janvier 2024	-	2000	\$	3,94	-	89,60%	3,38%	79,51	67,51
3 avril 2024	-	1000	\$	2,93	-	91,93%	4,63%	77,92	65,92
4 juin 2024	-	1500	\$	2,88	-	89,67%	4,33%	76,88	64,88
22 juin 2024	-	1470000	\$	2,62	-	89,31%	4,25%	82,29	70,29
1 ^{er} juillet 2024	-	500	\$	2,39	-	88,45%	4,48%	76,50	64,50
11 juillet 2024	10000	-	\$	2,81	-	89,80%	4,20%	82,18	69,18
1 ^{er} août 2024	-	500	\$	2,70	-	89,79%	3,99%	75,99	63,99
9 octobre 2024	-	500	\$	2,01	-	90,47%	4,06%	74,73	61,73
9 octobre 2024	-	50000	\$	2,01	-	90,47%	4,06%	80,73	68,73
14 janvier 2025	-	1000	\$	2,00	-	89,87%	4,78%	73,05	58,92
3 avril 2025	-	1000	\$	1,50	-	79,93%	4,06%	71,93	58,45
3 avril 2025	-	500	\$	1,50	-	73,93%	4,06%	77,93	64,00
11 avril 2025	-	2150000	\$	1,47	-	79,87%	4,48%	83,67	74,87
15 avril 2025	-	300000	\$	1,56	-	80,03%	4,35%	83,54	70,95
2 mai 2025	-	53000	\$	1,74	-	79,08%	4,33%	71,49	59,91
2 mai 2025	-	450000	\$	1,74	-	79,08%	4,33%	77,71	64,51
2 mai 2025	-	50000	\$	1,74	-	79,08%	4,33%	83,54	70,95
7 mai 2025	-	75000	\$	1,69	-	79,10%	4,26%	71,33	62,31
7 mai 2025	-	25000	\$	1,69	-	79,10%	4,26%	83,33	74,31
16 mai 2025	-	62500	\$	1,90	-	78,75%	4,43%	71,03	65,51
16 mai 2025	-	19500	\$	1,90	-	78,75%	4,43%	77,03	64,64
27 juin 2025	20000	30000	\$	2,18	-	78,55%	4,29%	82,14	76,13
6 juillet 2025	-	500	\$	2,21	-	78,78%	4,40%	70,32	56,88
6 juillet 2025	-	125000	\$	2,21	-	78,78%	4,40%	82,34	75,83
1 novembre 2025	-	1000	\$	4,92	-	76,68%	4,11%	80,42	67,48

Les données susmentionnées du modèle Black-Scholes ont été déterminées sur la base de ce qui suit :

- Le rendement du dividende est estimé sur la base de l'historique de paiement de dividendes par la Société. À l'heure actuelle, il est estimé à zéro, étant donné qu'aucun dividende n'a été payé depuis la création de la Société.
- La volatilité attendue a été déterminée à partir de la volatilité moyenne de l'action au cours des deux dernières années à la date d'octroi.
- Le 27 novembre 2023, la Société a annoncé son passage à une cotation unique sur le NASDAQ, ce qui a eu pour effet de repositionner ses actions du système de négociation d'Euronext Brussels vers le système de négociation du NASDAQ. Pour les actions octroyées avant le 27 novembre 2023, le taux d'intérêt sans risque était basé sur le taux d'intérêt applicable aux obligations d'État belges à 10 ans à la date d'octroi. Pour les actions octroyées après le 27 novembre 2023, le taux d'intérêt sans risque était basé sur le taux du Trésor américain à 10 ans à la date d'octroi.
- La juste valeur pondérée moyenne pour les warrants octroyés était de 1,58 dollar pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2025, de 1,96 euro pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2024 et de 1,80 euro pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023.

NOTE 24 : Parties liées

Les transactions entre la Société et son personnel, ses consultants ou ses administrateurs sont détaillées ci-dessous. Il n'y a eu aucune autre transaction entre parties liées.

REMUNERATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Pendant l'exercice clôturé au 31 décembre 2025, l'équipe de direction était composée de cinq membres :

1. Directeur général (CEO), M. Michael K. McGarrity
2. Vice-président exécutif chargé du développement de la Société et conseiller général, M. Joseph Sollee
3. Directeur financier, M. Ron Kalfus (jusqu'à juillet 2025)
4. Directeur commercial, M. John Bellano
5. Directeur financier de transition, M. Ron Kalfus (depuis juillet 2025)

Leur rémunération globale cumulée, charges patronales comprises, se décompose comme suit :

EN MILLIERS DE \$

SAUF POUR LE PERSONNEL, LES WARRANTS ET LES MONTANTS PAR ACTION

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE

	2025	2024	2023
Effectif de l'équipe de direction et des administrateurs exécutifs	5	4	4
Avantages à court terme pour le personnel	2348	2206	1967
Avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel	53	49	48
Autres charges salariales	228	224	216
Total	2629	2479	2231
Frais de la rémunération sous forme d'actions (IFRS) ¹	658	339	909
Nombre de warrants offerts	2000000	1125000	220000
Nombre cumulé de warrants en circulation	3724925	2120287	1007287
Warrants exerçables	1104078	766283	644283

¹ Correspond à la juste valeur des actions qui ont été acquises au cours de l'année. La juste valeur des attributions accordées à l'équipe de direction était de 2 300 000 dollars en 2025, de 1 955 000 en 2024 et de 304 000 en 2023.

Le tableau suivant présente le nombre de warrants qui ont été exercés, octroyés et acceptés au total par les cinq membres de l'équipe de direction :

POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE

	2025	2024	2023
Nombre de warrants exercés	0	0	0
Nombre de nouveaux warrants octroyés et acceptés	2000000	1125000	220000
Coûts annualisés IFRS pour les warrants existants	\$ 1433000	\$ 1029000	\$ 909 000

Aucun prêt, instrument financier substitutif à un prêt ou autre garantie n'est en cours à l'égard de membres de l'équipe de direction.

REMUNERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le total des rémunérations accordées aux membres du Conseil d'administration (y compris au directeur exécutif) en 2025, en 2024 et en 2023 s'élevait respectivement à 1 238 000 dollars, 1 185 000 dollars et 1 090 000 dollars (hors TVA, hors rémunération sous forme d'actions et hors remboursements de frais). Aucune avance ni aucun crédit n'ont été consentis à un membre du Conseil d'administration. Aucun des membres du Conseil d'administration n'a reçu de rémunération non monétaire, exception faite des warrants décrits ci-dessus.

TRANSACTIONS AVEC DES ADMINISTRATEURS NON EXECUTIFS

Depuis 2012, les administrateurs non indépendants ne reçoivent pas de jeton de présence pour leur participation aux réunions du Conseil d'administration, leur préparation correspondante et l'aide fournie à la Société en ce qui concerne les matières liées au Conseil. Ils sont remboursés des frais directement liés aux réunions du Conseil d'administration, qui, en 2025, ont atteint un montant total de moins de 1 000 dollars.

Les administrateurs indépendants reçoivent un jeton de présence pour leur participation aux réunions du Conseil d'administration, la préparation correspondante et l'aide fournie à la Société en ce qui concerne les matières liées au Conseil, et ils sont remboursés de leurs frais directement liés aux réunions du Conseil d'administration. En 2025, en 2024 et en 2023, la Société a versé aux membres indépendants du Conseil d'administration respectivement 363 000 dollars, 359 000 dollars et 337 000 dollars d'honoraires et de remboursements de frais engagés.

Aucun warrant n'a été octroyé aux administrateurs non exécutifs en 2025. Aucun warrant n'a été exercé par des administrateurs non exécutifs en 2025.

NOTE 25 : Engagements, éventualités et autres contrats importants

CONTRATS COLLABORATIFS DE RECHERCHE ET CONTRATS DE RECHERCHE CLINIQUE

La Société a conclu plusieurs contrats avec des universités, des centres médicaux et des chercheurs externes pour des travaux de recherche et développement, ainsi que pour la validation de la technologie et des produits de la Société. Ces contrats sont généralement conclus pour des durées d'un à trois ans et peuvent prévoir des honoraires fixes pour les collaborateurs en échange de l'accès et des droits aux résultats des travaux. En outre, MDxHealth collabore, dans le domaine de la recherche et du développement cliniques, avec des instituts de recherche sur le cancer, académiques et gouvernementaux, de premier plan. Ces relations permettent à la Société d'accroître ses ressources, d'enrichir son expertise en matière de validation clinique des marqueurs et de se procurer des échantillons prélevés sur des patients pour réaliser des tests.

CONTRATS D'ACQUISITION DE LICENCE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La Société a conclu avec des universités et des sociétés plusieurs contrats d'acquisition de licence en matière de propriété intellectuelle. Ces contrats prévoient généralement que la Société s'acquitte d'un paiement initial, des redevances annuelles de maintenance et/ou des redevances annuelles d'un montant minimum, des coûts de procédure liés aux brevets ainsi que certains paiements intermédiaires et redevances si les brevets finissent par être utilisés pour un produit commercialisé. En outre, la Société doit fournir au donneur de licence des rapports périodiques.

CONTRATS DE SOUS-LICENCE EN MATIÈRE COMMERCIALE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La Société a conclu plusieurs contrats de partenariat et de sous-licence. Concernant les tests développés par la Société, la Société a conclu de nombreux contrats de commercialisation et de vente avec des entités commerciales. Grâce à ces relations essentielles, la Société bénéficie de ressources et d'infrastructure supplémentaires afin d'étendre la portée géographique et la reconnaissance des solutions de la Société, principalement en lien avec les tests Confirm mdx et Select mdx.

En ce qui concerne la propriété intellectuelle développée ou améliorée par MDxHealth, la Société a octroyé des sous-licences pour certaines de ses technologies non stratégiques à des partenaires commerciaux, dont plusieurs ont mis sur le marché des produits générant des redevances et d'autres revenus. Ces sous-licences incluent une sous-licence exclusive accordée à Laboratory Corporation of America (LabCorp) pour le test MGMT, que LabCorp a commencé à commercialiser en Amérique du Nord en 2008, ainsi qu'une sous-licence exclusive accordée à Vesica Health, Inc. pour le test breveté AssureMDx de la Société dans le but de détecter le cancer de la vessie à l'échelle mondiale.

CONTENTIEUX

À la date du présent document, et à la connaissance de MDxHealth, la Société n'est impliquée dans aucune procédure judiciaire importante. Nous faisons référence au point décrit plus en détail à la Note 28 concernant un nouveau passif éventuel identifié comme événement postérieur, relatif à une décision de recouvrement actuellement contesté et faisant l'objet d'un suivi supplémentaire au cours des prochains mois.

NOTE 26 : Filiales

La Société possède deux filiales qu'elle détient à 100 % :

MDxHEALTH INC.

Adresse	15279 Alton Parkway – Suite 100 – Irvine, CA 92618
Date de constitution	14 avril 2003

MDxHEALTH B.V. (NON OPÉRATIONNEL)

Adresse	CAP Business Center, Rue d'Abhooz 31, 4040 Herstal, Belgique
Date de constitution	18 octobre 2006

Par ailleurs, la Société possède cette filiale indirecte à 100 % :

EXOSOME DIAGNOSTICS INC.

Adresse	266 Second Ave., Suite 200, Waltham, MA 02451, États-Unis
Date de constitution	22 mai 2008

DELTA LABORATORIES LLC

Adresse 7000 Preston Road, Suite 1500, Plano, TX 75024, États-Unis

Date de constitution 27 avril 2021

NOTE 27 : Principaux frais et services d'audit

Au cours de l'exercice écoulé, en plus de ses activités habituelles, le commissaire-réviseur a effectué des tâches additionnelles pour le compte de la Société, essentiellement afin de produire des rapports spéciaux afférents aux plans d'octroi de warrants et à la certification des rapports de subsides, et il a également pris part aux séances du Comité d'audit ainsi qu'à des projets spécifiques.

Le détail est présenté dans le tableau ci-dessous :

EN MILLIERS DE \$**POUR LES EXERCICES CLOTURES AU 31 DECEMBRE**

	2025	2024	2023
Frais d'audit	530	408	408
Tous les autres frais	-	236	-
Frais d'audit	141	16	40
Total des frais	671	660	448

NOTE 28 : Événements postérieurs à la clôture

MDxHealth et Exact Sciences ont signé un avenant visant à reporter et à prolonger la contrepartie conditionnelle liée à l'acquisition de GPS en 2022. Conformément aux termes de l'avenant, le solde de la contrepartie conditionnelle dû à Exact Sciences sera versé comme suit : 15,0 millions de dollars en 2026, 18,0 millions de dollars en 2027 et 21,5 millions de dollars en 2028. En contrepartie, MDxHealth a accepté d'émettre à Exact Sciences des warrants exerçables en 3 millions d'actions ordinaires de MDxHealth à un prix d'exercice de 5,265 dollars par warrant. La Société estime que cette modification entraînera une diminution de la valeur actuelle nette du passif de la contrepartie éventuelle d'environ 5,1 millions de dollars, tandis que la juste valeur initiale des nouveaux warrants émis est estimée à 3,9 millions de dollars. Toutefois, cette transaction ayant eu lieu après la date de clôture, elle est considérée comme un événement postérieur ne donnant pas lieu à ajustement. Son impact financier sera comptabilisé dans l'état financier de 2026.

Le 30 mars 2026, OrbiMed a avancé à la Société un montant brut de 20 millions de dollars, après que celle-ci a exercé son option de tirage de la troisième tranche prévue dans le contrat de crédit, et rempli les conditions requises en matière de revenus, de trésorerie et d'affectation des fonds. Veuillez-vous référer à la Note 16 pour plus de détails concernant le contrat de crédit conclu avec OrbiMed.

Le 20 avril 2026, la Société a reçu une décision de récupération émanant d'un contractant de Medicare, en date du 13 avril 2026, pour un montant total d'environ USD 10,4 millions, faisant suite à un examen rétrospectif de certaines demandes historiques liées à Resolve mdx. La Société conteste fermement les conclusions du contractant et conteste activement cette décision tant sur le fond que sur la forme. Le management a évalué cette situation et a conclu que les critères de comptabilisation d'une provision ne sont pas remplis. L'existence et le montant final de toute obligation éventuelle dépendent de l'issue d'un processus d'appel à plusieurs niveaux, lequel repose sur des événements futurs incertains ne relevant pas entièrement du contrôle de la Société. À ce stade, aucune estimation fiable d'une obligation éventuelle ne peut être établie. En conséquence, cette situation est traitée comme un passif éventuel, et aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Le 8 mai 2026, la Société a approuvé un plan stratégique visant à se retirer de l'activité Resolve mdx, comprenant notamment la cessation des activités de son site de laboratoire situé à Plano, au Texas. À la suite de cette décision, la Société s'attend à encourir des charges de restructuration et autres coûts liés à la sortie, dans le cadre de la liquidation progressive de cette activité. Ces charges devraient principalement comprendre : (i) des indemnités de licenciement et autres avantages de fin de contrat pour les employés, (ii) des charges liées au bail des installations de Plano, y compris l'amortissement accéléré de l'actif au titre du droit d'utilisation et des aménagements locatifs, (iii) des pertes de valeur sur les actifs à long terme associés à l'activité Resolve mdx, y compris les immobilisations corporelles et les équipements, (iv) des charges résultant de la résiliation ou à la cession de contrats avec des fournisseurs et prestataires, et (v) d'autres coûts résultant de la cessation de l'activité. Le montant et le calendrier de ces charges n'ont pas encore été finalisés et seront déterminés et comptabilisés conformément aux normes IFRS applicables au cours des périodes futures, à mesure que la mise en œuvre de la cessation de l'activité progressera et que des informations complémentaires deviendront disponibles.